

Des donneurs
de sang sont
requis

L'ECLAIREUR

L'abonnement
est l'oxygène
du journal

VOL. XXXVI — No 9

BEAUCEVILLE, JEUDI, 18 NOVEMBRE 1943

GEORGES BONIN, Rédacteur

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE NOEL

Le mouvement sera lancé le 22 novembre et toute la Beauce sera invitée à y participer. — Ce qu'on fait avec votre argent. — Plus de 400 tuberculeux dans notre comté.

SOYONS HUMAINS

Parce que les conditions de vie ont été bouleversées par la guerre et que le bacille de Koch en profite pour exercer ses ravages parmi des populations dont la résistance a diminué ostensiblement, la communauté doit se porter au secours des tuberculeux et par voie de conséquence aider à enrayer les dangers de contagion en mettant la prophylaxie au premier plan de ses préoccupations.

Depuis l'an dernier, la Beauce, qui a payé de terribles rançons à la peste blanche, a son Comité du Timbre de Noël. Or tous les comités similaires disséminés à travers la province se mettront à l'œuvre le 22 novembre, alors que le signal de la campagne annuelle sera donné.

Notre comité a récolté, l'an dernier, par le seul canal de la correspondance la somme de \$600, dont la plus grande partie est affectée à la lutte antituberculeuse dans les limites de la Beauce. Pour un premier essai, ce ne fut pas si mal. Mais, cette année, les membres du comité se sont fixé un objectif de \$1,000 et ils espèrent l'atteindre avec la bonne volonté de tous. Car personne ne peut se soustraire à l'obligation de livrer bataille à la tuberculose. Nous avons dans notre comté plus de 400 malades, et s'il faut en croire les statistiques, un malade contamine au moins trois personnes dans le cours de son existence. C'est tragique!

Ceci signifie donc que nous avons une épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes et que si nous ne prenons pas les moyens voulus, nous pourrions

bien enregistrer dans quelques années quelque chose comme une espèce d'hécatombe. Le bien de la communauté exige donc la vigilance et le support de tous les citoyens sans exception. L'œuvre est à ce point humanitaire et nécessaire que la bonne volonté collective est loin d'être superflue. Evidemment, plus la somme recueillie sera considérable, plus efficace sera la lutte. On ne fait rien avec rien, pas plus le comité du Timbre de Noël que les autres mouvements.

Ce qu'on fait

Les montants récoltés l'an dernier sont en passe de se dépenser au bénéfice des tuberculeux ou de ceux qui pourraient être menacés de le devenir. C'est ainsi que par l'entremise du comité et avec l'aide de vos dollars, du lait en nature est actuellement distribué dans quelques-unes de nos maisons d'éducation aux enfants ne pesant pas le poids normal. D'autre part, les infirmières visiteuses de l'Unité Sanitaire distribuent dans différentes municipalités du comté de l'huile de foie de morue aux enfants qui en ont le plus besoin. Encore là, c'est votre œuvre à vous, souscripteurs généreux, car cette huile a été achetée avec votre argent.

Si avec votre souscription, si modeste soit-elle, vous contribuez à la guérison de malades ou à la protection de ceux qui sont virtuellement destinés à le devenir, est-ce que ce n'est pas là une belle récompense, la plus belle que vous puissiez rêver? Pensez-y bien!

M. l'abbé J.-A. Poirier est l'objet d'une magnifique démonstration

A l'occasion de son départ de St-Philibert pour St-Evariste de Frontenac où il a été nommé récemment. — Dimanche dernier après la grand'messe.

St-Philibert, 16 (DNC) — A l'occasion de son départ pour St-Evariste où il a été dernièrement nommé curé, M. l'abbé J.-Arthur Poirier a été l'objet d'une belle manifestation de la part de ses paroissiens, qui ont voulu lui rendre un dernier hommage.

La fête a eu lieu à l'issue de la grand'messe dimanche dernier. Au nom des paroissiens, M. Arthur Paquet, secrétaire municipal et de la commission scolaire, fit lecture d'une adresse et présenta, toujours au nom de la paroisse, un magnifique secrétaire avec chaise au héros de la démonstration. Mlle Marie-Jeanne Roy fit, elle aussi, lecture d'une adresse au nom, cette fois, des Fermières et des membres Lacordaire et St-Jeanne d'Arc, puis présenta un joli cendrier.

Visiblement ému, M. le curé Poirier a remercié ses paroissiens de cette marque d'estime et déclaré qu'il garderait de la manifestation comme de tous ses paroissiens un souvenir inoubliable.

La fête avait été précédée, le 8 novembre, par la visite de plusieurs prêtres des alentours, qui avaient été invités à aller prendre le dîner en compagnie de M. l'abbé Poirier. Avaient répondu à l'invitation: Mgr H. Fortier, M. l'abbé Ed Beaudoin, curé de St-Georges, M. le curé Adalbert Roy, de St-Côme, M. le curé Philibert Goulet, de St-Zacharie, M. le curé Achille Demers, curé de Sainte-Aurèle, M. l'abbé Lionel Bernard, vicaire de St-Georges, M. l'abbé Maurice Martineau, vicaire de St-Côme, et M. l'abbé P.-E. Bégin, vicaire de St-Zacharie.

M. FLORIAN FORTIN PERD SON FRÈRE

St-Côme, 17 (DNC) — A Jonquières, le 11 novembre, est décédé M. Albert Fortin, époux de Dame Emilia Poulin. Il était âgé de 64 ans et un mois. La dépouille mortelle fut transportée de Québec à St-Côme par l'ambulance de la maison Giguère & Frère de St-Georges, et exposée chez M. Florian Fortin, frère du défunt.

Les funérailles ont eu lieu le 15 novembre, en l'église de St-Côme, à 10 heures, parmi une nom-

Un festival de la bonne chanson à Saint-Joseph

Le comité des oeuvres sociales et religieuses des Chevaliers de Colomb de St-Joseph ouvrira sa saison d'hiver par un festival de la bonne chanson, à l'hôpital municipal, le 25 novembre prochain, jour de la sainte Catherine. Ce festival est organisé par M. l'abbé Léon Bernier, aumônier des Chevaliers de Colomb, avec le concours des élèves du couvent et du collège et d'un quatuor mixte, dirigé par M. Edouard Vachon.

C'est la première fois qu'un festival de la bonne chanson a lieu à St-Joseph et même dans la Beauce, croyons-nous. Tous les chants exécutés par les élèves du collège et du couvent seront mimés et exigeront des décors spé-



• M. Gilbert-A. LaTour, chef du secrétariat de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, qui était le conférencier invité lors de la fête aux huitres de samedi soir, 13 novembre, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Beauceville. M. LaTour a parlé du rôle joué par les Chambres de Commerce, ainsi que de leur organisation.

LES DÉLÉGUÉS VONT ÉTUDIER L'APRÈS-GUERRE

Lors du congrès de la fédération des Chambres de Commerce qui se tiendra à Québec les 5, 6 et 7 décembre.

QUEBEC. — M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, M. Paul Béique, ingénieur conseil, président du Conseil Economique Métropolitain de Montréal; M. Cyrille Vaillancourt, conseiller spécial du président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre; le Rév. Père Emile Bouvier, s.j., professeur à l'École de Service Social de l'Université de Montréal, sont quelques-uns des conférenciers qui poseront les problèmes d'après-guerre qui feront l'objet des délibérations du congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec. Tel est en substance ce qu'a déclaré à notre représentant, le président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Albert Towner. On sait que le congrès des Chambres de Commerce de la province se tiendra à Québec les 5, 6 et 7 décembre prochain.

breuse assistance. Elles étaient sous la direction de la maison Giguère & Frère.

Nos sincères condoléances.

"Le champ d'action des Chambres de Commerce est illimité": LaTour

M. Gilbert-A. LaTour, un expert dans l'organisation des Chambres de Commerce, parle du rôle joué par ces organismes individuellement et par la Fédération. — Devant les membres de la Chambre de Commerce de Beauceville.

Une soixantaine de citoyens ont assisté, samedi soir dernier, au parti d'huitres de la Chambre de Commerce de Beauceville. La soirée, présidée par M. Georges Bonin, a obtenu un franc succès. Le conférencier invité pour la circonstance était M. Gilbert-A. LaTour, de Montréal, justement considéré comme un expert dans l'organisation des Chambres de Commerce. Après avoir fait des études spécialisées dans ce domaine, M. LaTour, une fois revenu des Etats-Unis, s'est occupé constamment de Chambres de Commerce. En fait, il s'adonne à ces activités depuis plus d'une douzaine d'années. Présentement secrétaire de la Chambre de Montréal et chef du secrétariat de la Fédération des Chambres aînées de la province, il était donc tout désigné pour traiter ce sujet. Disons qu'il l'a fait de main de maître.

Le conférencier a pénétré dans l'organisation interne de ces groupements et en a montré le rouage tout aussi bien que les conditions nécessaires à leur bon fonctionnement. Il a retracé les origines des Chambres de Commerce à travers les âges et parlé des transformations subies jusqu'à nous. C'est en France, à Marseille, pour parler avec précision, que naquit la première Chambre de Commerce. Au Canada, le mouvement prit d'abord racine à Halifax, puis se propagea à Québec et ensuite à Montréal. A l'instar des autres asso-

ciations, les Chambres de Commerce du Canada ont connu des périodes d'activité et d'inaction. Actuellement, dans la province de Québec, les Chambres de Commerce connaissent un essor considérable. Les hommes d'affaires réalisent que ces corps sont en mesure de rendre des services signalés à la population en général. Incidemment, la Fédération des Chambres aînées, dont le congrès annuel se tiendra à Québec les 5, 6 et 7 décembre prochain, compte 59 Chambres actives alors qu'elle n'en comprenait pas une dizaine il y a deux ans.

M. LaTour a dit que le champ d'action de nos Chambres de Commerce est illimité et que ces organismes pourront être d'un grand secours pour la reconstruction d'après-guerre. Le conférencier a terminé en suggérant que la Chambre de Commerce de Beauceville fasse partie de la fédération senior, tandis qu'une section de jeunes pourrait être formée qui s'affilierait à la fédération cadette. Ces questions seront réglées lors d'une prochaine assemblée du corps local.

M. LaTour a été présenté par le docteur Alonzo Jolicoeur, vice-président de la Chambre de Commerce de Beauceville, et remercié par l'hon. Henri-R. Renault, député de Beauce et ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout.

Le prochain dîner-causerie de la Chambre de Commerce aura lieu probablement en janvier.

Les heures seront changées

A la suite d'une assemblée tenue à l'hôtel municipal de Saint-Georges hier soir et à laquelle assistaient plus de deux cents personnes, M. J.-T. Hawkins, du Québec Central Railway, a promis que l'horaire de sa compagnie serait modifié pour ce qui concerne le train du soir. Le train qui part de Lévis à 6h 10 serait enlevé et il y aurait un local Vallée-Jonction-Lac Frontière pour correspondre avec le train de Sherbrooke laissant la gare du Palais à 4h 15. Ceci veut dire que le train du soir arriverait à Beauceville vers 7h 20 et à St-Georges vers 7h 50. Autrement dit, la compagnie reviendra à son ancien horaire ou à peu près.

Ceci constituera donc une amélioration sensible sur la situation présente. M. Hawkins a déclaré que la compagnie se rendait de bonne grâce aux représentations de l'assemblée. Celle-ci était sous la présidence de Me Clovis Thiabaud, maire de St-Georges, et elle comprenait des représentants d'un grand nombre de paroisses: membres du clergé, industriels, marchands, chef de gare, maître de poste, etc. La plupart d'entre eux ont été appelés à émettre leur opinion au cours de la réunion.

INSTALLÉ HIER

M. l'abbé P.-E. Arsenaux, nommé il y a quelque temps curé de St-Philibert de Beauce en remplacement de M. l'abbé J.-A. Poirier, maintenant curé de St-Evariste, a été installé dans sa nouvelle cure hier. La cérémonie a eu lieu à 3 heures de l'après-midi et elle était présidée par Mgr Hilaire Fortier.



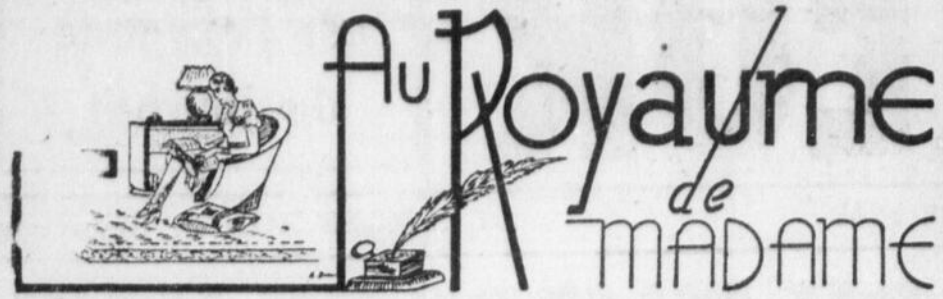
• M. Albert TOWNER, directeur général de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec et président de la Chambre de Commerce de Québec, qui recevra les délégués des Chambres de Commerce de la province à Québec les 5, 6 et 7 décembre.

M. FRS FORTIN OPÉRÉ D'URGENCE

M. François Fortin, linotypiste à l'emploi de notre maison, a subi une intervention chirurgicale assez sérieuse, mardi, à l'hôpital de Beauceville. L'opération a bien réussi et l'état du malade, qui est sous les soins du docteur L.-H. Lessard, est assez satisfaisant, nous dit-on.

Nous souhaitons à notre compagnon un prompt et complet rétablissement.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante \$1.25,
avec douche \$1.50; avec bain \$1.75 en
montant; prix spéciaux à la semaine.
REPAS TABLE D'HOTE \$0.75



CHEVEUX AU VENT

Quand, il y a vingt-cinq ans ou davantage, les cheveux courts devinrent à la mode pour les femmes, les adversaires de la nouvelle coiffure ne manquèrent pas de prédire: la prochaine génération va être chauve!

D'après ce que l'on peut voir, cette calamité des femmes chauves a dû sauter une génération et c'est encore à venir, parce que jamais chevelures touffues n'ont plus flotté au vent que chez nos contemporaines.

Le bon goût, les lois d'hygiène et des convenances ne comptent pas plus que ça et vivent les cheveux au vent pour les grandes filles comme pour les petites et même pour un grand nombre de mères de famille.

On se fait donner une indéfrisable, on veut prouver au monde entier qu'elle tient et l'on se promène les cheveux sur le cou et même sur le dos, en touffes ébouriffées. Tant pis pour ceux qui ne sauront où se mettre le visage en arrière de ces crinières dans les tramways, les autobus, les ascenseurs bondés. Qu'est-ce que le malaise des autres peut bien avoir d'important?

On n'est pas en démocratie pour rien, tant pis pour les nez fins et les gens trop dédaigneux. Vive la liberté de principes et de cheveux au vent!

Et puis, une mère de famille, les cheveux sur le cou, c'est ça qui fait jeune, n'est-ce pas? Ça fait tellement jeune en effet qu'il n'est pas surprenant de voir ces ferventes du négligé incapables d'imposer le respect à leurs descendants. Où est la tenue qui soutient le prestige et l'apparence au moins de sérieux qui peut donner quelque autorité? Et comme je comprendrais le mari qui intimerait à sa femme de se relever les cheveux et de mettre un chapeau pour sortir avec lui ou avec ses enfants.

Ce sont des détails sans doute, mais des détails que nous devrions garder parce que ni le bon goût ni le sens des convenances ne nous conseillent de les mettre de côté.

Et dire que ces pauvres petites se croient du dernier chic parce qu'elles ont adopté les coiffures de certaines actrices, ne comprenant pas la différence des rôles et du genre de vie qui existe entre leur destin et celui des "stars".

G. B.

"Le Devoir"

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



HYGIENE DU TEINT ET DU VISAGE

Le teint est l'élément fragile par excellence de la beauté faciale: l'hygiène doit dicter les conseils capables de lui conserver sa douceur vermeille, son poli, sa carnation pure. Il faut, pour ménager le teint, éviter le froid et la chaleur exagéré, ainsi que

les alternatives de température; du reste, l'air chaud semble surtout nuisible aux blondes et l'air froid aux brunes. Rien ne hâte et ne plombe le teint comme la brise fraîche de mer ou l'action de marcher contre le vent. Le froid aux pieds habituel est une dé-

UN BON DINER se complète
par un **Dessert Délicieux, Appétissant**

Les ménagères canadiennes sont toujours anxieuses de servir à leurs familles des repas attrayants et nourrissants.

Elles ont appris que les délicieux desserts préparés facilement et à peu de frais avec la féculé de maïs Canada sont une heureuse addition aux repas préparés selon les règlements alimentaires du Canada.

Elles savent que la haute qualité de la féculé de maïs Canada leur assurent des résultats parfaits.

Observez les règlements alimentaires officiels du Canada et portez-vous bien.

FÉCULE DE MAÏS CANADA

Un des célèbres produits de THE CANADA STARCH COMPANY, Limited



LE CORSET

NuBack

PLAIT A LA

Travailleuse

Si féminine qu'elle soit, elle accomplit sa lourde tâche avec aisance, grâce à son corset Nu-Back. Ce corset à un dos patenté (A & B) qui l'empêche de remonter lorsqu'elle s'assoit, se tient debout ou se penche; il supprime également toute tension sur les muscles abdominaux.

NN-43-2F

congestion faciale, contre laquelle la douche froide de pieds donne des meilleurs résultats pratiques.

Une vie sobre et régulière, un régime peu animalisé et surtout peu ichthyophagique (quand on abuse du poisson, on en voit les écailles sur sa peau) la liberté des intestins, l'exercice modéré, sans excès de sommeil, l'usage intermittent des alcalins et des arsenicaux sont favorables au teint. Il faut éviter les ablutions trop fréquentes et à grande eau, l'abus du savon et des eaux de toilette qui flétrissent aisément la peau du visage et racornissent les téguments délicats et rosés.

Les crèmes à base de vaseline et de glycérine dessèchent la peau, la prédisposent aux squames et aux crevasses; plus irritantes que lénitives, elles compromettent toujours le velouté de l'épiderme. Les lavages chauds et alcalins trop répétés (bicarbonate de soude) causent une sorte de rougeur luisante des joues qui finissent par ressembler à cet encaustique facial maffu de certains maritornes.

Rien ne nuit au teint comme l'action du soleil et le changement de climat. Voyez les Canadiennes qui séjournent en Floride ou en Californie; elles y arrivent avec un teint de roses pétries dans du lait, et elles s'en reviennent avec un visage pelucheux et craquelé. Il n'y a pas pourtant une grande différence thermique entre nos deux pays; mais le climat d'ici, par son humidité permanente, convient davantage à la conservation du coloris facial et à la santé épidermique des Canadiennes.

Pour les petites irritations de la face, l'amidon de riz est un véritable tonique. Malheureusement, comme il est peu adhérent, on lui substitue, dans le commerce, l'albâtre, le talc, la craie, le bismuth, le gypse, etc., souvent pires que le mal. Sous leur action l'incarnat flateur du visage disparaît peu à peu, les traits se fanent et les rides apparaissent promptement sur le visage terni

À Votre Service THÉ ET CAFÉ "SALADA"

S'il faut économiser sur la quantité il faut acheter votre thé et votre café pour la qualité.

ACHETEZ UN SOULIER QUI FAIT À VOTRE PIED

Le premier confort dont une travailleuse de guerre devrait s'assurer est celui de ses pieds. Celles qui doivent passer chaque jour de longues heures debout ne peuvent apporter assez de soins au choix de leurs souliers. Les souliers peuvent quand même être pratiques et de bonne apparence.

La première qualité d'un soulier est de vous convenir exactement. Et c'est à vous, en grande partie, que revient cette responsabilité d'un choix judicieux. Si vous prenez au magasin un soulier trop étroit ou trop court, vous vous exposez vous-même à des ennuis. Ne vous arrêtez pas trop à la pointure indiquée. La pointure varie avec la marque de fabrication. La différence habituelle entre deux pointures est d'un sixième de pouce sur la longueur, et d'un quart de pouce sur la largeur.

Il convient que vous accordiez un temps raisonnable à l'essayage des souliers. Il existe 150 combinaisons différentes de longueur et de largeur dans les souliers de femmes. Il s'agit pour vous de

prendre la peine de trouver ce qui vous convient.

Un manufacturier envoya un jour une femme acheter en ville tous les souliers qui semblaient lui convenir. Elle revint avec douze paires de huit pointures différentes. Le manufacturier constata que quatre paires seulement lui faisaient parfaitement. Ces quatre paires étaient marquées de trois pointures différentes.

Ne tentez pas de remodeler un soulier, et n'espérez pas réussir à le modifier de façon qu'il vous fasse bien. S'il exerce une pression douloureuse sur votre pied à l'essayage, c'est qu'il ne vous convient pas.

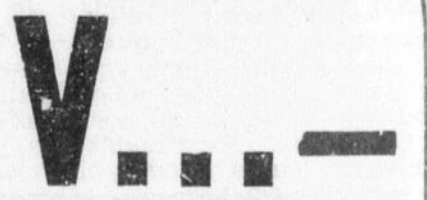
N'attendez pas d'un soulier qu'il vous guérisse de tous vos maux aux pieds. Il vaut mieux voir un spécialiste. Un mauvais soulier peut cependant aggraver certaines déficiences de vos pieds.

Des souliers bien faits et bien ajustés, munis de talons de hauteur modérée et de supports appropriés, faciliteront votre travail et dureront plus longtemps. En achetant mieux, vous aiderez à la conservation du cuir. Vous ferez de même si vous prenez bien soin de vos chaussures.

On ne saurait concevoir de quoi l'homme est capable s'il a la volonté, et jusqu'à quel point il s'élève s'il se sent libre. — J. de MULLER

et desséché.

Pourquoi ne pas me faire la demande de mon feuillet sur les soins du visage. Vous pourrez vous le procurer en adressant vos lettres à "Cousine Blanche", 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, et n'oubliez pas d'inclure un timbre de 4c pour l'expédition du feuillet.



PAS L'UNE SANS L'AUTRE...



c'est-à-dire pas de charme, pas de beauté sans le rayonnant bien-être que donne la bonne santé!

Malgré les fatigues du ménage, malgré les maux qui vous guettent, vous pouvez, madame, demoiselle, conserver votre teint frais, le sourire de la bonne humeur et votre bonne mine... Soutenez vos forces au moyen des bonnes PILULES ROUGES:

elles sont une réserve inépuisable de sang riche, d'énergie, de vigueur et de santé à la disposition de toutes les jeunes filles et de toutes les femmes fatiguées, affaiblies, souffrant de douleurs de dos ou de reins, de périodes douloureuses ou irrégulières, de troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont aidé des milliers de femmes; pourquoi ne vous aideraient-elles pas vous aussi?

"Lorsque j'ai commencé à prendre les bonnes PILULES ROUGES j'étais bien faible et maigre, sans énergie, je n'avais pas de goût pour rien, l'appétit me manquait et j'avais un vilain teint. Après un bon traitement de PILULES ROUGES, mon appétit était meilleur et j'étais beaucoup plus forte en général et j'ai engraisé un peu avec ce bon tonique. Je suis contente de recommander les PILULES ROUGES aux jeunes filles faibles..."

Témoin (Signé)—Y. P.

(Signé)—Mme PATRICK LAVALLEE, Ste-Thérèse, P.Q.

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

L'ECLAIREUR

Édité et imprimé
par

LA CIE DE

"L'ECLAIREUR Ltée",

J.-P. QUIRION,
gérant

Beauceville-est

Fondé en 1908

Journal

entièrement dévoué
aux intérêts de
la région.

Qué.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EN CANADA :	
6 mois	\$1.00
1 an	\$1.50
EN DEHORS, 1 an	\$2.00

BEAUCEVILLE, JEUDI, 18 NOVEMBRE 1943

La croix lumineuse et la Shawinigan

Commentant et appuyant ici même un mouvement lancé récemment par la ligue du Sacré-Coeur de Beauceville en vue d'obtenir l'illumination de la croix qui surplombe la ville, M. Roger Bolduc, notre dévoué collaborateur qui nous a remplacé au cours de notre récente maladie, a écrit dans L'ECLAIREUR du 4 novembre, un article qui appelle certaines précisions. Forcé de bâtir le journal dans l'espace de quelques heures, M. Bolduc a dû travailler à haute pression, avec le résultat qu'il n'a pas eu le temps de préciser sa pensée.

Dans l'éditorial en question donc, il a laissé entendre que si l'illumination de la croix et de la statue du Sacré-Coeur avait été discontinuée, la chose était partiellement imputable à la compagnie qui dessert notre région.

Or en toute justice pour la Shawinigan Water & Power, nous devons dire qu'en matière de distribution d'énergie électrique, elle est entièrement soumise au contrôle fédéral. En effet, en vertu d'un arrêté ministériel (C. P. 4129) adopté le 23 août 1940, Ottawa s'est arrogé des pouvoirs radicaux concentrés dans une ordonnance mise en vigueur le 20 septembre 1942 et amendée à maintes reprises par la suite. Cette ordonnance prohibe, entre autres choses, l'illumination extérieure. La loi prévoit des exceptions mais l'éclairage des croix et des statues placées à l'extérieur n'apparaît pas sous cette rubrique. Il est donc défendu.

The Shawinigan Water & Power, comme toutes les autres, du reste, est soumise à des ordonnances sévères, qu'elle doit respecter sous peine de représailles. Elle est prête à fournir de l'énergie à qui en demande mais encore faut-il qu'elle soit autorisée à ce faire. Dans le présent cas, la loi qui confère des pouvoirs absolus au régisseur, défend expressément l'illumination. Nous serions donc mal venus d'en tenir rigueur à la compagnie.

Nous sommes heureux de faire la présente mise au point et de rendre ainsi justice à la firme intéressée.

Cuique suum !

Georges BONIN

Terrible rançon

L'Association canadienne antituberculeuse publie un rapport préliminaire du bureau fédéral de la statistique, au sujet de la mortalité par tuberculose au Canada en 1942. "Le nombre des décès, dit l'Association, est tombée à 5,991 de 6,991 qu'il était l'année précédente et le taux à 51.5 par opposition à 53.1 par 100,000 de population. Réduction qui ne suffit pas à effacer la recrudescence notée en 1941 et dépasse encore la faible statistique de 1940: taux de 50.6.

"Ces chiffres sont intéressants lorsqu'on les rapproche de l'effet de la guerre sur la question de tuberculose. Ils signifient en réalité que si la recrudescence n'a pas été aussi alarmante qu'elle aurait pu l'être, nous avons été impuissants à la contenir et nous avons perdu la diminution annuelle que les statistiques ont révélée pour les quinze années de l'avant-guerre.

"Le taux dans les deux centres les plus peuplés d'Ontario et de Québec n'a donné que de légères modifications. Dans la première de ces provinces, il s'est affaibli de 29.2 à 28.9 et, dans la seconde, de 80.8 à 80.3".

Comme question de fait, Québec a encore le taux le plus élevé de mortalité tuberculeuse au Canada, les autres provinces se classant comme suit: Nouveau-Brunswick, 70.9; Colombie Britannique, 67.5; Nouvelle-Ecosse, 64.1; Manitoba, 45.5; Ile du Prince-Edouard, 44.8; Alberta, 33.4; Ontario, 28.9 Saskatchewan, 28.1.

La province de Québec a enregistré à elle seule 2,721 décès, soit 45.4 pour cent de tous ceux du Dominion. Alors qu'elle ne représente que 29.2 pour cent de la population canadienne.

Notre plus fort pourcentage de décès par tuberculose, nous l'accusons entre les âges de 15 et 40 ans. De 15 à 19 ans inclusivement, sur 512 décès au Canada il y en a eu 256 ou 50 pour cent dans Québec. De 20 à 29 ans, 1,483 décès au Canada et 760 ou 51.2 pour cent dans Québec. Enfin, de 29 à 30 ans, 1,017 décès au Canada et 485 ou 47.7 pour cent dans Québec.

Ainsi que le fait remarquer l'Association canadienne antituberculeuse, la perte de 6,000 vies humaines, principalement entre les âges de 15 et 40 ou 45 ans, constitue une rançon plus élevée que nous n'en saurions payer à une maladie susceptible d'être enrayée.

Le cas de la province de Québec est particulièrement tragique, et devrait attirer l'attention de tout le public à la veille de la campagne du Timbre de Noël destinée à aider efficacement nos ligues antituberculeuses.

Tabac à Pipe
PICOBAC
POUR UNE VRAIE BONNE TOUCHE

RAPAILLAGES

C'est bien l'ironie cruelle du sort qu'il faille célébrer l'Armistice durant la guerre même. Les vétérans de 14-18 parquent devant les cénotaphes cependant que nos jeunes font le coup de feu en Italie. A la fin de chaque conflit, pourtant, on se dit: "Il ne faut pas que ça reprenne jamais !

Espérons que nous n'aurons pas les élections au coeur de l'hiver. Les journalistes détestent "couvrir" les assemblées à l'aide du berlot ancestral, les pieds sur un fanal ou trois briques chaudes. Ça fait poétique dans un sonnet du terroir mais pas dans les moeurs du reporter...

La collaboration éclairée, enthousiaste, que les hebdomadaires ont donnée à la promotion du 5e Emprunt de Guerre n'est pas étrangère à son succès. Les confrères se sont surpassés dans la réclamation faite aux Obligations de la Victoire et leurs articles de fond, notamment, rivalisaient avec ceux des quotidiens quant à l'élan qui convainc le lecteur. De plus en plus, la feuille semainière devient, dans l'effort de guerre, un outil précieux à cause de son influence et de sa souplesse, un outil dont l'autorité fédérale sait, d'ailleurs, tirer grand parti.

André Siegfried remarquait, un jour, que la seule condition de succès pour les Canadiens français, c'est qu'ils parviennent à édifier une culture qui leur soit propre. La culture française, adaptée au milieu canadien, est donc la condition de notre survie et de notre épanouissement dans le sens de nos innésités. Demandons-nous donc, avant de jeter tête baissée dans le courant actuel, si nous sauterons cette culture en recourant à l'étatisme. De même qu'on ne sauve pas une civilisation en détruisant les principes fondamentaux de cette civilisation, de même ce n'est pas en ruinant notre système économique actuel pour lui substituer l'étatisme que nous sauverons notre culture française. Ce serait en effet accepter et mettre en pratique des idées incompatibles avec notre état d'esprit et nos aspirations. — (M. François-A. Angers, au Cercle Universitaire).

La situation ouvrière s'est assombrie, ces jours derniers, au Canada, du fait de l'affiliation du Congrès Canadien du Travail au parti du C.C.F. Ainsi, une union ouvrière, reconnue pour ses vues extrémistes — elle est attachée au C.I.C. — s'est accollée au mouvement socialiste, dans notre pays.

Le tableau devient surtout inquiétant du fait que la Fédération Américaine du Travail (A.F. of L.), qui avait l'habitude de la modération, a aussi lié partie avec l'élément communiste canadien. On l'a bien vu quand les ex-communistes R. K. Rowley et Madeleine Parent, qui fomentent le trouble dans l'industrie textile, se sont mis à parader sous la bannière de l'A.F. of L., avec l'appui de la propagande communiste. La "Canadian Tribune", qui s'appelait "The Clarion" avant d'être suspendue pour menées subversives, est maintenant publiée à Toronto, moins l'étiquette communiste sous sa manchette de première page. Mais la propagande communiste continue de remplir ses colonnes et la "Canadian Tribune" fait l'éloge de Rowley et de l'A.F. of L.

Va-t-on bien longtemps tolérer les activités de l'A.F. of L. au sein de l'industrie textile, au pays du Québec où l'ouvrier canadien-français est amplement protégé par nos excellents syndicats catholiques. Mais il était inévitable que l'A.F. of L. et le C.C.L. en vinsent à s'accrocher au parti communiste et au C.C.F. qui visent à s'emparer du pouvoir. Il fallait bien, un beau jour, voir à la même curée toutes ces "Unions" qui puisent leur direction à l'étranger et qui sont à cent lieues de l'esprit de mesure, de justice et de conciliation des Syndicats Catholiques.

Vous pouvez écraser quelqu'un sous le poids de votre langue. — (Proverbe chinois).

LIBERTE RELIGIEUSE EN RUSSIE

Les communistes, qui faisaient de la propagande pour Hitler au moment où la nation presque entière, bien que pas encore en guerre, était dégoûtée par tout ce que le nazisme représentait, n'insistent évidemment pas sur ces faits. Ils montent en épingle les symptômes d'une "tolérance à l'égard de la religion" chez les Soviets, qui se manifeste par une bienveillance accrue à l'endroit de l'église orthodoxe en Russie. Nous aimerions à croire que cela signifie une réelle liberté religieuse en ce pays, mais le fait qu'un des premiers actes de l'église orthodoxe après la réconciliation fut, selon les rapports de la presse, l'excommunication des critiques du régime de Staline, nous laisse sceptiques au sujet du degré de liberté de l'église orthodoxe. A l'exception des aumôniers polonais à qui l'on permet d'accompagner les troupes polonaises combattant contre les nazis, il n'y a, en autant que nous sachions, qu'un seul prêtre autorisé en Russie. Et on ne lui permet de demeurer là que pour du ministère auprès des catholiques étrangers. On ne permet à aucun évêque catholique de remplir les devoirs de sa charge. Il nous faut plus de preuves que cela de la liberté religieuse en Russie pour croire à la conversion de Staline. (Catholic News, New York.)

Le Tablet, le grand journal catholique de Londres, ne pense pas autrement que son confrère des Etats-Unis. "Le premier acte du synode, (de l'église orthodoxe russe) écrit-il, a été de faire un appel à un second front, une sorte d'avis militaire donné aux nations alliées tout à fait nouveau dans les annales de l'Eglise russe. Son second acte a été d'excommunier les prêtres travaillant pour l'envahisseur. L'expérience concluante serait qu'un jour les évêques russes se mettent à prendre position en face de leur propre gouvernement, comme par exemple les évêques allemands, pour assurer que la liberté de culte ne se réduit pas à une simple permission de prier dans quelques édifices autorisés, occupés de façon précaire.

E. S. P.

Les allocations familiales

Une bonne nouvelle était venue récemment d'Ottawa. On annonçait que le gouvernement se montrait enfin favorable aux allocations familiales. Mais une forte opposition n'a pas tardé à se manifester. Les provinces anglaises en général, ne favorisent pas une mesure dont le Québec, à cause de ses familles nombreuses, paraît surtout profiter. Le Parti communiste, comme il fallait s'y attendre s'est déclaré contre le principe des allocations familiales. Il a été suivi par le Congrès canadien du Travail. Les Unions ouvrières neutres se sont d'ailleurs montrées jusqu'ici plutôt opposées à une telle mesure. Par contre l'Union catholique des Cultivateurs a adopté à son dernier congrès la résolution suivante qui semble bien refléter l'opinion des Canadiens-français: "Le Congrès général de l'U.C.C.

1. — Se déclare favorable en principe à un plan national d'allocations familiales;
2. — Exprime l'avis qu'il sera nécessaire d'en étendre le bénéfice aux familles agricoles, afin d'éviter un exode en masse des ruraux vers les villes;
3. — Demande que la répartition et la distribution des allocations soient laissées à des commissions fonctionnant sous la juridiction des lois provinciales;
4. — Réclame que les allocations destinées aux familles agricoles soient distribuées de telle façon que l'on préserve les vertus qui font la force des familles agricoles: esprit de travail, économie et prévoyance.

E. S. P.

Le second front de la Russie

La Revue Collier's publie actuellement les lettres que l'Archevêque de New York, S. Exc. Mgr Spellman, adressa à son père durant son voyage outre-mer. Il lui écrivait de Téhéran, en mai dernier, que l'Angleterre et l'Amérique devaient reconnaître l'aide indispensable de la Russie, mais il ne faut pas oublier par ailleurs, ajoute-t-il, "que les Etats-Unis et l'Angleterre conduisent une guerre mondiale sur plusieurs fronts à la fois, tandis que la Russie ne se bat que sur un seul front, sur son propre sol et contre un envahisseur qui l'attaque. Plusieurs voudraient voir la Russie ouvrir un second front contre le Japon, au moins permettre d'utiliser ses bases."

E. S. P.



CONSTIPATION? POISON!

Si votre système n'élimine pas les déchets, vous vous empoisonnez. Vos reins deviennent surchargés et vous vous sentez alourdis, sans pensée claire, vous êtes irascible, tout va mal.

Rien n'est plus facile que de changer tout cela. Prenez les tablettes ROBOL contre la constipation. Leur formule commande une élimination rapide tout en prévenant en général, grâce à une drogue spéciale, les coliques.

"Une ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin"

TABLETTES ROBOL CONTRE LA CONSTIPATION

25 cents la boîte.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, St-Denis, Montréal.



Pourquoi des Produits de Remplacement ?

En temps normal, la Commission des Liqueurs de Québec offre un vaste choix de boissons alcooliques, de vins et de liqueurs. Certains de ces produits étaient fabriqués ici, d'autres étaient importés de toutes les parties du monde. Dans presque tous les cas, ces boissons représentent pour les pays d'où elles proviennent d'importants articles d'exportation, et elles sont fabriquées par de nombreuses entreprises étrangères.

Il serait impossible, dans n'importe quelles circonstances, d'avoir en magasin les produits de tous ces fabricants; mais la Commission des Liqueurs de Québec avait pour politique de tenir les marques les plus connues et celles qui, quoique moins populaires, avaient une clientèle dans la province de Québec.

Afin d'être en mesure d'offrir au public les meilleurs produits, notre Commission avait des bureaux d'achat à Londres et à Paris, tandis qu'à ses bureaux de Montréal et de Québec elle recevait régulièrement les représentants des fabricants de tous les pays.

Notre Commission n'offrait pas seulement un grand choix de boissons alcooliques; elle les présentait en un grand nombre de mesures. Ainsi, alors qu'on trouvait des bouteilles de dix onces de certains spiritueux, on pouvait se procurer en cruches d'un gallon des vins fabriqués au pays et même certains vins importés.

Cette pratique permettait aux clients de la Commission de fixer leur choix quant au genre, à la marque de fabrique et, en conformité de la loi, à la quantité de boisson qu'ils voulaient. Les petites mesures épargnaient à un client, à l'occasion, l'ennui d'acheter au delà de son désir ou de ses moyens.

Cependant, même lorsque les moyens de transport et autres facilités fonctionnaient normalement et qu'il n'y avait pas rareté générale des produits, il arrivait quelquefois qu'on n'eût pas en magasin telle ou telle marque. Lorsque cela se produisait, la plupart des clients se contentaient d'une autre marque. Dans le cas des commandes postales, la Commission, à moins d'instructions particulières, remplaçait une marque par une autre, et cette substitution satisfaisait généralement l'acheteur.

Ces remplacements n'étaient pas alors fréquents et, comme ils n'étaient que temporaires, ils ne comportaient pas beaucoup d'inconvénients.

Depuis, cependant, de grands changements sont survenus. Il est devenu absolument impossible de se procurer certains genres de vins et de liqueurs. Pour ce qui est de toutes les autres boissons alcooliques, l'incertitude que présentent les transports, ainsi que les restrictions quant aux quantités que la Commission peut vendre, ont créé une situation très difficile.

Il n'est pas douteux que, dans les présentes circonstances, plusieurs acheteurs sont incommodés et déçus. Un client ne peut plus être certain d'obtenir le produit qu'il a choisi dans le prix-courant de la Commission. Il est évident, toutefois, que cet état de choses est indépendant de la volonté de la Commission.

On fait tout ce qu'on peut dans les circonstances. A cause des approvisionnements restreints, nombre de marques parmi les plus populaires s'écoulent rapidement, et il en est souvent de même des bouteilles de toute contenance de certains produits. On prend tous les moyens en vue d'offrir à la clientèle un assortiment suffisant et, quand c'est possible, nous gardons en magasin de petites bouteilles correspondant aux achats minimums.

Nous désirons, cependant, qu'il soit bien entendu que la Commission n'a aucun intérêt à pousser ou à restreindre la vente d'une boisson ou d'une marque en particulier. La fonction de la Commission consiste à fournir à sa clientèle ce qu'elle désire dans la mesure du possible. Quand elle ne peut pas le faire, les autres produits qu'elle a en magasin sont à la disposition du public, qui est prié de nouveau de tenir compte de la situation et de réduire ses achats en conséquence.

"VEUILLEZ CONSOMMER MOINS"

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

La défaite serait bien plus coûteuse que la victoire

L'ECLAIREUR

Les uns ont la renommée et les autres la méritent.
Sénèque

VOL. XXXVI — No 9

BEAUCEVILLE, JEUDI, 18 NOVEMBRE 1943

NOUVEAUX REGLEMENTS SUR LA MAIN-D'OEUVRE

Tous les employés masculins, de 16 à 40 ans, des compagnies d'assurance, de crédit, de placement et de fiducie, des agences d'immeubles, des agences de voyages, des hôtels, sont assujettis aux nouveaux règlements.

Ottawa. — Une nouvelle extension des règlements de permutation obligatoire de la main-d'oeuvre a été promulguée hier par le ministre du Travail, M. Mitchell, pour assujettir à cette mesure tous les employés masculins, de 16 à 40 ans, des compagnies d'assurance, de crédit, de placement et de fiducie, des agences d'immeubles, des agences de voyage, des hôtels et de diverses autres entreprises.

Le nouveau décret, le septième relatif aux permutations obligatoires de la main-d'oeuvre, entrera en vigueur le premier décembre. Les employés masculins, mariés ou célibataires, qui ont atteint 16 ans et n'ont pas encore 41 ans révolus et qui sont employés dans les occupations mentionnées dans le présent décret ne pourront plus, après le premier décembre, demeurer en fonction sans un permis spécial du Service sélectif national. Les jeunes gens atteignant l'âge de 16 ans à partir d'aujourd'hui tombent sous le coup de ce décret dès qu'ils atteignent cet âge. Les hommes affectés par ce décret devront s'enregistrer d'ici le premier décembre au bureau d'emploi ou du Service sélectif le plus rapproché. Ceux qui vivent trop loin d'un tel bureau pour pouvoir y faire une visite personnelle pourront s'enregistrer par écrit.

Voici quelles sont les occupations affectées par le présent décret:

1.—Toute occupation relative aux assurances, y compris, non restrictivement, les assurances sur la vie, l'incendie, les accidents, la maladie, les automobiles, la navigation, etc.

2.—Les compagnies de crédit à

court terme, y compris, non restrictivement, les établissements engagés dans le financement des ventes, le crédit industriel, le prêt; l'administration et la surveillance des placements d'obligations, de stocks et de valeurs mobilières, y compris les établissements engagés dans la fiducie des placements et les conseils relatifs; les compagnies de fiducie, les compagnies hypothécaires, les établissements engagés dans le commerce des placements et des prêts, y compris les maisons de courtage, les agences financières, les bourses, etc. (Les employés des banques à charte ne sont pas affectés par ce décret).

3.—Les occupations de finance et d'opération des immeubles.

4.—Les agences de voyage.

5.—Les hôtels réguliers, à l'exception les employés suivants: ouvriers mécaniciens d'entretien experts, ingénieurs-stationnaires, cuisinier - chef, buandiers, sapeurs-ingénieurs et gérant; les hôtels saisonniers et les maisons de pension; les terrains de stationnement et les camps pour touristes; les hôtels privés et les maisons de logement appartenant à des organisations particulières pour le bénéfice de leurs membres.

6.—La fabrication des articles de modes féminines, couvre-lits, broderies, etc.

7.—La fabrication des coiffures et vêtements académiques, des costumes de théâtre et de masquerade et des uniformes commerciaux.

8.—Les établissements faisant comme principal commerce le lavage et le polissage des automobiles.



Il y a bien des éléments qui entrent dans la formation d'un pilote compétent et habile. En plus de connaître le fonctionnement de son avion, savoir se servir de la boussole pour se diriger à bon port, manier la mitrailleuse, surmonter mille inconvénients imprévus, le pilote doit aussi prévoir les conditions atmosphériques. Ici, un chef d'escadrille de l'école d'aviation militaire No 2, à Uplands, surveille un sergent de la section féminine donnant à quelques pilotes des instructions sur la formation des nuages.

UNE CAUSE PORTÉE EN COUR SUPRÊME

La Cour Suprême du Canada entendra, ces jours-ci, la cause de M. Arthur Jacques, fermier, de St-Joseph, vs MM. Joseph Jacques et Odilon Jacques, cultivateurs, de St-Joseph également. Le sujet du litige, qui a amené les procédures en cours, est un droit de coupe que prétendent posséder MM. Joseph et Odilon Jacques sur une terre achetée de M. Arthur Jacques, droit que ce dernier croit s'être réservé.

Une action, au montant de \$2,500 a été plaidée en Cour Supérieure, il y a deux ans, et le président du tribunal d'alors, l'hon. juge Oscar Boulanger, a accordé gain de cause à MM. Joseph et Odilon Jacques. Dans la suite, portant sa cause en appel, M. Arthur Jacques a obtenu un renversement de la décision de l'hon. Boulanger. Et maintenant, sur demande de MM. Joseph et Odilon Jacques, il reste à la Cour Suprême de décider qui, des MM. Jacques, a raison.

MM. Antoine Lacoursière et Fernand Morin sont les avocats respectifs des parties en cause.

LA POLICE ARRIVA AVANT LES FÊTES

Un citoyen de St-Sévérin de Beauce, voyant sans doute venir les Fêtes à grands pas, s'était procuré un alambic et fabriquait à qui mieux mieux de la bonne petite bagosse avec laquelle il prévoyait mouiller la raté de son entourage. Malheureusement pour lui, la gendarmerie royale est arrivée avant les fêtes, de sorte que la sauce a été gâtée, ainsi que la bagosse, cela va de soi.

Le nouveau distillateur a tenté, dans un style alambiqué, c'est le cas de le dire, de se disculper aux yeux de la force constabulaire mais celle-ci ne l'entendait pas de cette oreille. Ainsi pour avoir voulu résoudre sans autorisation le problème délicat provoqué par la pénurie des boissons alcooliques, le Beauceron s'est vu coller une amende de \$100. Quant à son appareil, il est allé rejoindre les vieilles lunes.

SOIRÉE RÉCRÉATIVE À SAINT-SIMON

Samedi, le 20 novembre, à la salle paroissiale, une soirée récréative sera donnée par les membres de la J.O.C. de Beauceville. Deux pièces seront interprétées. En plus, il y aura chant et musique.

Tout le monde est cordialement invité à prendre part à cette soirée dont les recettes iront au profit de l'église.

UN BEAUCERON A ÉTÉ BLESSÉ

Dans la 39e liste publiée mardi par l'armée canadienne et qui comprend 24 soldats tués au combat et un grand nombre de blessés, il est fait mention du sergent intérimaire Rosaire Beaudoin, de St-Théophile de Beauce, fils de M. Alphonse Beaudoin. Le sergent Beaudoin a été rapporté comme blessé. Le théâtre sur lequel ce beauceron combattait n'a pas été divulgué mais l'on présume qu'il s'agit du front italien.

SERVICE D'HELICOPTÈRE POUR UN MAGASIN

Herbert Bickel, au nom du magasin Thalmer Brothers, de Richmond, Virginie, a prié hier la Commission d'aéronautique civile des Etats-Unis d'autoriser un service de transport par hélicoptère entre un aéroport et le toit de ce magasin.

LE FLÉAU DE L'ALCOOLISME

Fait des ravages considérables chez la femme, déclare Mlle Madeleine Vézina, de Québec, à l'occasion de la soirée Lacordaire tenue à Beauceville, lundi.

Mlle Madeleine Vézina, de Québec, parlant au public de notre localité à l'occasion d'un ralliement des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, tenu lundi soir à l'hôtel-de-ville de Beauceville-Est, a tracé un tableau plutôt sombre des ravages causés par l'alcoolisme chez la femme contemporaine. Après avoir démontré que force foyers sont brisés par le fléau de l'alcool, la conférencière a fait un exposé lumineux des devoirs qui incombent à la femme, à la gardienne du foyer comme à celle qui se prépare à le devenir. "Le meilleur moyen de lutter contre l'ennemi commun, de dire Mlle Vézina, c'est de s'embriger dans nos cercles d'abstinence intégrale et surtout d'y jouer le rôle d'apôtres militants. Ces cercles constituent une protection efficace pour la femme et pour le foyer, dont elle est le pivot".

Le public, pas aussi nombreux qu'on aurait pu le souhaiter, a apprécié hautement cet exposé lumineux de la situation qui prévaut chez nous.

La conférencière a été présentée par le président du cercle local et remercié par M. l'abbé Lorenzo Fortier, aumônier des cercles de Beauceville. M. Fortier, après avoir exprimé à notre distinguée visiteuse les sentiments de reconnaissance de l'assemblée, a lancé un appel chaleureux en faveur du mouvement. Mettant son éloquence au service de la cause, il a exprimé le souhait que les vérités exprimées par la conférencière soient méditées longuement par nos gens et que les remèdes appropriés soient adoptés. Il a rendu hommage à la femme et à la force qu'elle représente dans la lutte contre le démon de l'alcool.

La soirée s'est terminée par un film intitulé "Trois Artilleurs en Vadrouille" avec Pierre Laroque comme vedette.

M. Frédonia Denis a été l'heureux gagnant d'une lampe offerte par les cercles et tirée comme prix de présence.

M. Robert Adams dans le deuil

M. Robert Adams, linotypiste à l'emploi de l'ECLAIREUR, vient d'être cruellement éprouvé par le décès presque subit de sa soeur, Pauline, 22 ans, survenu à l'hôpital de Thetford Mines samedi dernier, 13 novembre. La mort est arrivée au moment où les médecins s'apprêtaient à faire subir une importante opération à la malade.

Les funérailles de la défunte ont eu lieu mardi, le 16, au milieu d'une foule considérable.

Outre M. Robert Adams, la défunte laisse dans le deuil son père, M. Cléophas Adams, propriétaire du journal "Le Mégantic"; sa mère, Mme Adams, ainsi que plusieurs frères et soeurs.

A la famille, nous exprimons nos condoléances les plus vives et les plus profondes.

DÉCÈS DE MME MORIN

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Dame Nathalie Morin, épouse de feu Napoléon Morin, survenue le 11 novembre, à l'âge de 78 ans, après une courte maladie.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 13 novembre, à Notre-Dame de la Providence, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nous offrons à la famille de la regrettée défunte, nos plus sincères condoléances.

29 comités québécois feront la vente du Timbre de Noël

Cinq de plus qu'en 1942. — Toutes ces organisations sont autonomes et l'argent est dépensé là où il est souscrit. — Les ligues antituberculeuses n'ont jamais été plus actives et doivent augmenter leur travail. — La Beauce au travail.

Au Canada comme aux Etats-Unis, la campagne du Timbre de Noël s'ouvrira le 22 novembre. Naturellement, des comités pourront commencer leur travail un peu avant ou un peu après, mais le 22 novembre est la date généralement acceptée. L'objectif américain a été fixé à \$1,000,000 et l'objectif canadien à \$500,000. La province de Québec, qui l'an dernier obtenait une recette de \$116,000, devançant ainsi ses concurrents, dont l'Ontario, ne tirera certainement pas de l'arrière et contribuera dans une large mesure à l'augmentation prévue.

Chez nous, vingt-neuf comités, au lieu de vingt-quatre en 1942, sont déjà à l'oeuvre. Les nouvelles organisations sont celles du Cap de la Madeleine, de Louiseville, Kamouraska-L'Islet, Plessisville et Val d'Or. Les anciens comités sont, par ordre alphabétique, ceux de l'Abitibi, la Beauce, Beauharnois - Châteauguay-Huntingdon, Brôme - Missisquoi, Chicoutimi, Drummondville, Granby, Grand'Mère, Hull, Mont-Joli et Bas Saint-Laurent, Montmagny, Montréal, Québec, Roberval et Lac Saint-Jean, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, St-Jérôme et Laurentides, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel, Témiscamingue, Thetford-Mines, Trois-Rivières et Waterloo.

N'oublions pas que chaque organisation, bien qu'affiliée à l'association canadienne antituberculeuse et au comité provincial du Timbre de Noël, est en réalité autonome. C'est-à-dire que l'ar-

gent souscrit à Montréal est dépensé à Montréal, l'argent souscrit à Québec est dépensé à Québec, l'argent souscrit aux Trois-Rivières est dépensé aux Trois-Rivières, et de même pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, le Cap de la Madeleine, Ste-Anne de la Pocatière, etc.

D'ailleurs, les besoins sont partout considérables. Et les oeuvres antituberculeuses locales, qu'il s'agisse de dépistage à organiser dans les usines, de dispensaires et de colonies de vacances à développer, de distribution de lait ou d'huile de foie de morue à soutenir, bref de toute initiative susceptible de combattre efficacement le fléau de la peste blanche, les oeuvres locales, disons-nous, ont chacune un programme d'activités bien tracé pour 1944. Les souscripteurs de 1942 ont pu se rendre compte à quel point les fins utiles leur argent a été employé. Ils ne manqueront pas de se montrer encore plus généreux pour que la tuberculose, dont la menace est particulièrement grave en temps de guerre, soit victorieusement combattue. C'est un front sur lequel nos armées doivent non seulement maintenir leurs positions mais avancer sans cesse. La santé, la vie même de la nation en dépendent.

Sans rose et sans lumière, les fleurs s'étiolent. La charité et l'amour, c'est la rosée et la lumière du coeur humain. — Mme DE GENLIS

UN BAMBIN SE FRACTURE UN BRAS

Serge, âgé de 4 ans, fils de M. et Mme Marcel Poulin, de Beauceville, s'est fracturé le bras gauche mardi, après dîner, au moment où avec de petits compagnons il s'amusaient dans la cour de M. Philippe Lachance. Alerté par les cris, des témoins se portèrent au secours de la petite victime, qui fut conduite à l'hôpital local pour recevoir les soins du docteur J.-A. Paré. L'enfant, après un examen radiographique, a été conduit à la demeure de ses parents. Son état est très satisfaisant.

LA RÉGIE REMET DE NOUVEAU L'ENQUÊTE

L'enquête de la Montreal Light Heat and Power devant la Régie des Services publics du Québec a été remise une seconde fois, hier, afin de permettre à la Régie de répondre au questionnaire soumis par la compagnie, avant-hier.

On croit que la cause sera entendue la semaine prochaine. A la session de la semaine dernière, il avait été convenu que la compagnie soumettrait un questionnaire contenant toutes les questions que ses procureurs désiraient soumettre relativement à l'inventaire de l'actif de la compagnie compilé par la Régie.

AU CANADA

Cette Semaine

Les adultes ont émis des projets de construction du Canada de demain. Déjà, les industriels ont leurs plans tout tracés sur les bleus; les économistes ont soumis de volumineux mémoires; les politiciens lancent des ballons d'essai. Mais la jeunesse? Que pense de l'après-guerre la génération montante?

On vient de mener une très intéressante enquête auprès de jeunes Montréalais de 16 à 17 ans. Sans lui donner une définition même sommaire, tous se sont prononcés en faveur d'une plus grande sécurité sociale. La plupart ont prôné les avantages de l'assistance familiale. L'un a proposé de maintenir le Service Sélectif, mais sous une forme modifiée. Un autre s'est fermement objecté à toute entrave à l'entreprise privée, s'opposant à toute forme d'étatisation. Un troisième a suggéré le retour au foyer de la femme à l'usine afin de créer du travail aux démobilisés. "Il faut promouvoir, dit un jeune homme, l'enseignement de l'économie politique tout comme des mouvements politiques au pays et de par le monde, afin que l'électeur sache mieux toute la portée de son vote". Il s'en est trouvé au moins un pour se déclarer en faveur de la reconstruction de l'Europe et de l'Asie avant même de songer à améliorer notre propre standard de vie au pays.

De l'avis de la majorité des interrogés, la reconstruction des articles disparus du marché et la fabrication des nouveaux produits créés à la faveur de la guerre, fourniront du travail à tous pour au moins 20 ans à venir. Au nombre des projets de

grande envergure, on a signalé la canalisation du Saint-Laurent et la construction projetée jadis de la route Trans-Canada. On a proposé de promouvoir davantage l'emploi des matériaux synthétiques, en particulier des isolants enduits d'asphalte dans la construction des habitations. Chacun des jeunes gens a émis le vœu de devenir propriétaire de sa maison, de son home bien à soi.

Du côté des sports, — que l'on a naturellement suggéré de promouvoir bien davantage, — la plupart ont signalé un projet récent qui leur a beaucoup plu. Il s'agit de l'importante nouvelle de la formation d'un grand centre sportif à la Palestre Nationale, à Montréal. On se propose de promouvoir les sports en rénovant le vaste édifice. L'hon. Wilfrid Gagnon est en tête du mouvement, appuyé par un groupe de citoyens éminents et tous intéressés au bien-être de la population. Il importe de signaler le fait, parce qu'il forme un excellent gage d'avenir.

SEMENCE CERTIFIÉE

Il y a des cultivateurs qui s'imaginent que toutes les patates de bonnes apparence sont bonnes à planter, mais c'est là une grosse erreur. En réalité, toutes les patates, quelque belles qu'elles soient, peuvent porter des maladies virulentes, invisibles et qui abaissent sûrement le rendement et la qualité de la récolte.

La récolte de pommes de terre de 1943 n'a rapporté en moyenne que 135 boisseaux à l'acre, ne laissant ainsi que très peu de bénéfice aux producteurs. Il n'y a pas d'économie à planter de la pauvre semence. C'est un gaspillage de terre, de temps et d'effort d'autant plus coupable que nous sommes en guerre. Par l'inspection des semences, conduite dans toutes les provinces par la Division de la Protection des végétaux du Ministère de l'Agriculture, on aide les producteurs expérimentés à produire de la semence certifiée, saine, sans maladies virulentes, et qui donne de gros rendements de tubercules de table; on les aide également à produire de la semence de "Fondation" et de "Fondation A" qui sert à produire de bons tubercules de semence.

Un décret émanant de la Commission des prix de guerre, établissant les prix maximums pour les pommes de terre, reconnaît la valeur des pommes de terre certifiées comme "tubercules de semence" par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Le prix maximum de la semence certifiée bonne pour la production des tubercules de table, est de un cent par livre de plus que celui de la catégorie de table, Canada No 1. Le prix maximum de la semence de qualité supérieure "Fondation A" et "Fondation" est de un cent et demi à deux cents par livre, respectivement, de plus que celui de la catégorie du Canada No 1.

Les insectes porteurs de germes de maladie se sont tellement multipliés en ces dernières années qu'il est devenu beaucoup plus difficile de produire des récoltes "certifiables" et les frais de cette production ont beaucoup augmenté. Le prix maximum plus élevé fixé pour les pommes de terre de semence reconnaît la qualité supérieure de ce produit.

HOSPITALISATION DE 39,905 MALADES PAR L'ASSIST. PUBLIQUE

La valeur morale d'un homme peut se mesurer à la part qu'il fait aux autres dans sa vie. "Pourquoi cette vérité ne serait-elle pas applicable à la division de l'assistance publique. "Ne peut-on, disait récemment l'honorable Henri Groulx, juger de la valeur, de l'efficacité de cette division à la part qu'elle fait aux miséreux de cette province?" Ceci ne semble ni osé, ni téméraire. Recueillir l'enfant sans famille, tendre la main à l'orphelin abandonné et à l'invalidé sans foyer, faciliter l'hospitalisation de l'indigent malade, protéger la société par l'isolement facile du tuberculeux, subventionner les institutions charitables et philanthropiques, coopérer aux oeuvres de bienfaisance, voilà sommairement énumérées les activités de cette division du ministère de la santé et du bien-être social. Si, habituellement, les municipalités contribuent aux oeuvres d'assistance publique, il n'en est pas moins vrai que souvent le département de la santé et du bien-être social doit absorber seul le fardeau des octrois et la responsabilité des secours à donner. Pour appuyer la déclaration précédente de l'honorable Henri Groulx, nous trouvons dans le rapport des statistiques de 1942 des chiffres pleins d'éloquence. Au cours de cette année, 39,905 malades ont été hospitalisés et

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

10 BF

traités dans les hôpitaux généraux comme patients d'assistance publique pendant que 7,140 tuberculeux, dont 3,423 aux frais exclusifs du ministère, recevaient dans les sanatoriums, l'hospitalité, les traitements et souvent la guérison. 2,314 invalides ont été hébergés dans des institutions appropriées et y ont passé 414,645 jours. Nos protégés d'hospices au nombre de 1,889 ont fait 496,982 jours d'hospitalisation alors que 4,259 orphelins passaient 1,023,021 jours sous l'égide de nos charitables institutions.

Pourquoi oublier nos crèches qui ont hébergé 8,572 bébés de 0 à 5 ans pour un grand total de 1,219,819 jours?

C'est déjà bien sommaire, mais un résumé s'impose qui attire facilement l'attention. 75,000 personnes ont passé 6,396,345 jours dans les institutions d'assistance publique au cours de 1942. A la

fin de son rapport pour l'année concernée, le chef de la division, le docteur Antonio Bossinotte, disait: "C'est sans ostentation mais avec fierté, Monsieur le Ministre, que je vous soumetts mon rapport. Voilà, faites sans bruit, la contribution de votre Ministère aux oeuvres d'assistance et de bien-être social".

CHAUDE RÉCEPTION

CALCUTTA. — Les équipages de deux batteries de canons "contre-avion", légers vétérans de la "Bataille d'Angleterre", surveillant les environs de la rivière Hooghly, furent adoptés par des familles du Bengale. Pendant leur temps libre, ils visitent ces familles qui leur font bon accueil et leur donnent des amusements — pique-niques, cinéma, excursions dans la campagne.

Comment vous pouvez nous aider à vous aider

★ Si vous songez à déménager



allez vous rendre compte des dispositifs électriques déjà installés là où vous allez. Il vous sera peut-être impossible de même qu'à la compagnie par suite du manque de cuivre et d'autres matériaux et des restrictions imposées par le gouvernement, de faire des changements. Il nous fera plaisir de vous fournir tous les conseils utiles touchant les problèmes de cet ordre.

★ Si vous désirez faire ouvrir ou fermer un service



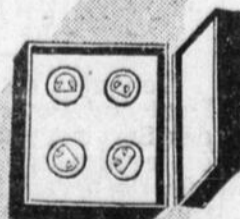
veuillez nous en avertir d'avance. Cela facilitera aussi les choses que vous voyez à ce que notre représentant puisse entrer chez vous la première fois qu'il se présentera.

★ Appel d'urgence



Nous vous serions reconnaissants de ne nous appeler qu'après vous être bien assurés que vous avez besoin de faire venir un employé de la compagnie. Et s'il prend plus de temps que d'habitude à se présenter chez vous, veuillez nous excuser. Il se peut qu'il prenne plus de temps, car il faut maintenant grouper tous les appels par séries afin d'économiser l'essence, le temps, les camions et les pneus.

★ Si les lumières s'éteignent



vérifiez tout et cherchez où se trouve la cause de la panne chez vous. Examinez les conducteurs et les appareils dont vous vous servez. Apportez avec vous quelques fusibles. Baissez l'interrupteur principal, trouvez le fusible sauté et remplacez-le par un autre portant le même numéro. Faites réparer le conducteur ou l'appareil défectueux avant de vous en servir de nouveau.

Aucun sacrifice, aucun ennui n'est trop grand quand il s'agit de la Victoire



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.
ÉLECTRICITÉ — PRODUITS CHIMIQUES

SOURD ?



Voici l'appareil SUPER-LEGER

ACOUSTICON SYMPHONIQUE

VOYEZ-LE, C'EST UN MIRACLE DE PETITESSE ET DE BEAUTÉ QUI CAPTE INSTANTANÉMENT LES SONS VENANT DE TROIS DIRECTIONS DIFFÉRENTES.

Ecrivez ou téléphonez pour obtenir le fascicule.

ACOUSTICON

1396 Ste-Catherine Ouest, Suite 321

HAR. 0717, - MONTREAL



Mesdames et Messieurs,

• Avant d'acheter votre prochain article de FOURRURE, venez consulter un expert.

- Fourrure de qualité
- Choix dans les modèles
- Confection à votre goût
- Prix abordables

J.-O. NADEAU

Marchand et Manufacturier de Fourrures

Téléphone : 2-6429

160, Côte d'Abraham, Québec

Dans nos Régions

Saint-Prosper

SOIREE LACORDAIRE :

A la salle paroissiale, le 14 novembre, avait lieu l'assemblée mensuelle des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc. Assemblée à laquelle les membres et amis se rendirent très nombreux.

Cette soirée débuta par le chant "O Canada", suivi du chant Lacordaire, par les demoiselles de la paroisse.

L'assemblée était présidée par M. le curé. On remarquait en plus : M. Hormidas Larochelle, président; M. Mercier, président de St-Georges. M. l'avocat R. Laflamme, de St-Georges, nous donna une conférence très intéressante. Nous espérons que ses bons conseils seront mis en pratique.

M. le curé remercia M. Laflamme et souhaita la bienvenue aux anciens et aux nouveaux membres, qui étaient au nombre de neuf, et remercia l'assistance d'être venue en aussi grand nombre. Il y eut sketch, "Il n'est jamais trop tard pour se reconnaître", par Mlles Yvette Goulet, Julie Poulin, Huguette Larivière et par MM. Serge et Paul Morin, Chs-Auguste Roy, Guy Côté, Roger Parent, Marcel Parent et Claude Roy.

Une lampe fut râlée et gagnée par Mlle Boulet, et un miroir, par M. Norbert Samson.

Cette soirée avait été organisée par M. le vicaire Doyle, aumônier des Cercles.

CINEMA :

Dimanche après-midi, à la salle paroissiale, vues animées sonores par le Rév. Père Paradis, sur les missions. La séance fut très intéressante.

DECES :

Le 11 novembre, M. et Mme Emilien Morin eurent la douleur de perdre leur bébé, Ginette, âgée de 6 mois.

St-Benoit

M. et Mme Archelas Pépin, leur fille, Mlle Simonne Pépin, M. et Mme Edouard Beaudoin, de St-Ludger, en visite à St-Benoit.

M. et Mme Léopold Boulanger, chez M. Edouard Grenier.

M. et Mme Benoit Roy, de St-Georges, de passage chez Mme Adélar Roy.

M. et Mme Jos. Roy, de St-Martin, chez M. Philippe Roy.

MM. Antonio Vallée et Omer Roy ont passé quelque temps dans leur famille.

SERVICE ANNIVERSAIRE :

Lundi, à 9 heures, service anniversaire de feu Mme Ephrem Poulin (Amanda Beaudoin).

Boulangier, Fortier & Rondeau

Comptables Agréés
Chartered Accountants

— et —

Syndic Licencié

— o —

Maurice Boulangier, B.A., C.A.
Syndic Licencié
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A.

— o —

71 rue St-Pierre, Tél. 2-4079
QUEBEC

Après le service, M. le curé, les parents et amis se rendirent au cimetière où il y eut bénédiction d'un charnier familial construit par M. Ephrem Poulin.

AMELIORATIONS :

La Société Coopérative Agricole est à effectuer des travaux assez considérables à la beurrerie acquise il y a deux mois : installation d'un aqueduc, nivellement de terrain, réparations intérieures diverses, etc. Nul doute que d'ici quelque temps, la beurrerie fonctionnera sur un plan moderne.

EUCHRE :

Organisé par les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, sous la direction de M. Benoit Binet, président, et de Mme Irénée Breton, présidente des Jeanne d'Arc, le euchre du 13 novembre fut bien réussi. Plusieurs prix ont été distribués. Une lampe électrique, tirée au sort, fut gagnée par M. Antonio Couture. M. Marcel Dulac gagna une belle potiche également râlée.

Un cordial merci adressé à tous ceux et celles qui ont contribué à cette soirée.

St-Honoré

Notes et rangs des élèves de l'école No 2, dirigée par Mlle Armand Beaudoin, qui ont conservé les premières places en octobre :

9e Année :	%
Yvonne Martin	91.9
Agnès Talbot	87.7
8e Année :	%
Gaston Talbot	83
Murielle Lachance	78.8
Jean-Marc Jobin	93
7e Année :	%
Eddy Martin	68.2
Jean-Luc Jobin	63.4
Roger Talbot	63
6e Année :	%
Laurette Jobin	70.9
Madeleine Nadeau	66.7
Raphaël Talbot	66.1
Jeannine Jobin	62.4
Bernadette Nadeau	60.5
Jean-Paul Nadeau	57.2
4e Année :	%
Victor Fortin	81.3
Raymond Jobin	78.9
Raoul Lacroix	78
Clermont Lacroix	70.4
3e Année :	%
Léandre Lachance	81.1
Hélène Talbot	79
Raymond-Marie Lachance	76.7
Gérard Nadeau	63.3
Madeleine Jobin	62.7
2e Année :	%
Lucille Jobin	86.7
Florent Nadeau	67.9
1ère Année A :	%
Jean-Marc Pobin	93
Marielle Lacroix	70.5
Marcel Nadeau	59.2
Arthur Nadeau	54.5
1ère Année B :	%
Carmen Rodrigue	67.7
H.-Louis Nadeau	64.5

St-Zacharie

NOS MALADES :

Mme Stanislas Allen, Mme Georges Giroux, Mme Alphonse Labbé et M. Roméo Lébroux, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mme Edouard Paquet, à l'hôpital Ste-Anne.

DEPLACEMENTS :

Mme A. Gagné, à Québec, chez M. et Mme Aimé Gagné.

M. et Mme Napoléon Fecteau et leurs enfants, de Montréal, chez Mme Vve Joseph Fecteau.

Saint-Odilon

NOTES :

M. l'abbé O'Farrell a passé quelques jours à Sherbrooke, la semaine dernière.

M. Amédée Pomerleau est gravement malade et a dû être conduit à l'hôpital de Beauceville.

Mme R. Desrochers, de Québec, visitait ses parents ici, dimanche.

M. et Mme Albert Challet, de Québec, étaient les hôtes de M. l'abbé O'Farrell, dernièrement.

Le second contingent de retraitants de St-Odilon partira le 18 novembre pour Jésus-Ouvrier. Ils seront au nombre de trente-cinq.

M. et Mme Thomas Giguère, de Québec, ont passé quelques jours dans nos murs, la semaine dernière, visitant leurs nombreux parents et amis.

Mlle Jeanne Hébert, de Vallée-Jonction, était de passage à St-Odilon, dimanche.

M. et Mme J.-A. Labbé sont allés à Vallée-Jonction, la semaine dernière.

COUVENT DE SAINT-BENJAMIN

TABLEAU D'HONNEUR (Octobre)

9e Année :	M. Michel Boucher.
8e Année :	Mlle Ghislaine Boucher, M. Guy Caron.
7e Année :	M. Jean-Marie Rodrigue, Mlle Denise Veilleux, M. Yvon Loubier.
6e Année :	Mlle Lina Boucher, Mlle Claire d'Assise Rodrigue, M. Maurice Veilleux.
5e Année :	Mlles Lucienne Boulet, Mariette Grondin, Jeannette Gilbert.
4e Année :	Mlle Micheline Caron, MM. Jacques Grégoire, Geo-

Ernest Boulet.

3e Année : Mlles Rose-Annette Gilbert, Rose-Hélène Poulin, Annette Boulet.

2e Année : Mlles Anne-Marie

Mercier, Thérèse Roy, M. Guimond Breton.

1ère Année : Mlle Suzanne Veilleux, M. Côme Boucher, Mlle M.-Anne Veilleux.

Meilleur Éclairage ce soir...



Meilleur Travail à l'usine demain

UN BON éclairage protège la vue, diminue la fatigue. Eclairez-vous bien ce soir pour lire, coudre, travailler ou jouer, et vous réserverez votre énergie à la tâche de guerre de demain. Employez des ampoules Edison Mazda.



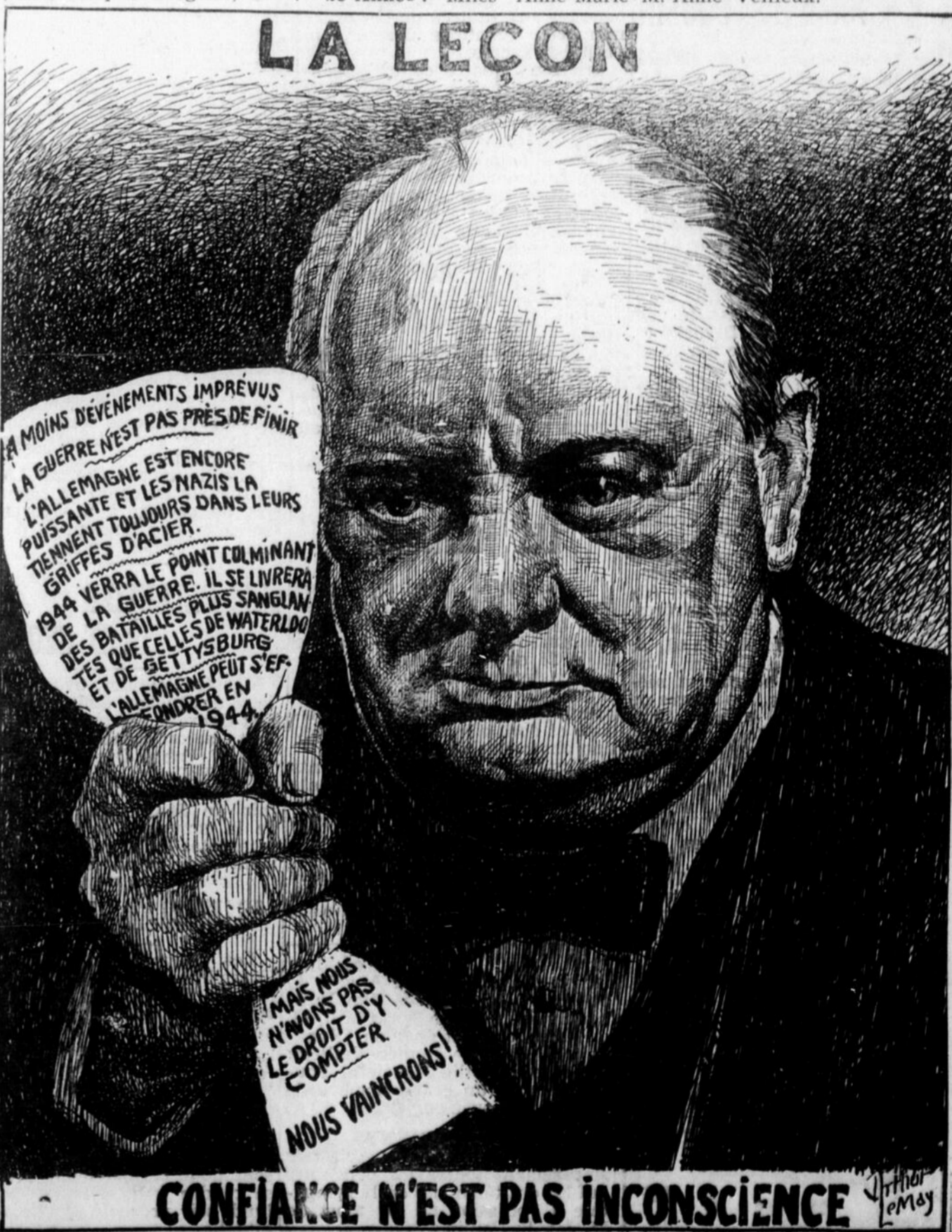
FABRIQUÉES AU CANADA

L85-F

AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

LA LEÇON



CONFIANCE N'EST PAS INCONSCIENCE

Arthur Emery

Attention, Beaucerons :

Lorsque vous serez de passage au Parlement par affaires et désirerez prendre un BON REPAS.

RENDEZ-VOUS Chez HOUDE

SERVICE A TOUTE HEURE, A DEUX PAS DU PARLEMENT

A cet endroit, vous trouverez une table chargée, cuisine canadienne, service rapide et courtois.

PRIX MODIQUE — BIÈRE ET VIN A TABLE

Chez HOUDE, ERNEST HOUDE Propriétaire

Coins d'Artigny et St-Amable,

TÉL. 2-6847-2-6846

QUEBEC

—● Ce qui se fait et se dit à Saint-Georges ●—

par Roger BOLDUC

Une charité bien placée

C'est celle que tout homme et femme polis doit rendre à une personne qui parle en public.

Il n'est pas question ici d'imposer un silence religieux et rigoureux à des spectateurs souvent fatigués et même ennuyés; mais seulement d'une mise au point dont on nous a montré l'utilité tout récemment.

Quiconque parle ou se présente en public le fait le plus souvent dans le seul but de rendre service ou de plaire aux auditeurs. Il faudra au moins lui faire le plaisir d'une audition attentive, en échange.

Sans doute, il peut y avoir des faiblesses mais il lui reste toujours le mérite d'avoir essayé et d'avoir osé affronter la foule.

Les chanteurs en particulier doivent faire face à des difficultés très gênantes comme la grandeur de la salle, la chaleur, la fumée, etc... Ayons la charité de ne pas ajouter à cela des chuchotements et parfois des cris. On voit de tout dans les assemblées publiques et les personnes les plus bruyantes ignorent jusqu'à quel point elles nuisent aux orateurs ou aux artistes.

Quand même le numéro présenté ne nous intéresserait que médiocrement, pensons un peu à notre voisin de gauche ou de droite qui se désarticule peut-être les oreilles pour saisir les phrases ou les notes.

Je ne connais pas d'endroit public où on retient la foule malgré son bon vouloir; ce qui laisse entendre à chacun qu'il a toujours l'opportunité de passer par la porte si les représentations ne lui vont pas.

Une méditation brève et sincère sur ce point délicat serait certainement profitable à plus d'un troubleur inconscient.

Les artistes et les conférenciers n'en seraient que plus à l'aise et, par conséquent, plus sûrs et plus intéressants.

Roger BOLDUC

Succès du banquet aux huîtres

DÉPART DE MONSIEUR JOSEPH-S. POULIN

Le 10 novembre, est décédé après une longue maladie, M. Jos.-S. Poulin, restaurateur, à l'âge de 51 ans et 8 mois. Le défunt était Chevalier de Colomb, membre de la Ligue du Sacré-Coeur et de la Congrégation de la Sainte-Vierge.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Georges de Beauce lundi, le 15, au milieu d'une belle assistance. La levée du corps fut faite par Mgr H. Fortier, et le service fut chanté par M. le curé Edouard Beaudoin, assisté de MM. les abbés Lionel Bernard et Nelson Roberge, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, le Dr Victor Cloutier. Le cercueil était porté par MM. J.-G. Godbout, Donat Dubé, Donat Drouin, Maurice Vander Heyden, Lionel Morin et Candide Sévigny.

Le défunt laisse dans le deuil, son frère, M. Alphonse Poulin; ses sœurs, Mme Arthur Champagne (Clara), Mme Joseph Labbé (Léa); son neveu, M. Maurice Gilbert; sa belle-mère, Mme Alphonse Poulin; ses beaux-frères, MM. Philippe et Joseph Labbé, de St-Georges, Adolphe Dutil, de St-Georges, Alcide Gilbert, de St-Philibert; ses neveux et nièces, Frère Jonathas, des Frères de la Charité de Sorel (Gérard Labbé), le lieutenant Conrad Labbé, de Montmagny, le soldat Patrick Labbé, de Lauzon, Ls-Philippe Labbé, d'Anover, Me., Marie-Ls Poulin, de Ways Mills, Fernand, Chs-Eugène, Jean-Louis, Henri et Donat Labbé, de St-Georges, Léopold Labbé, de St-Victor, lance-corporal Lucien Labbé, de Terre-Neuve, le soldat Geo.-Edouard Labbé, d'Halifax, Mlles Aurore et Lucienne Labbé, M. et Mme Lucien Brousseau (Blanche Labbé), de Trois-Rivières, M. et Mme Omer Poulin (Wilfrida Champagne), M. et Mme Henri Morin (Georgette Labbé), et Thérèse Labbé, M. et Mme Henri Duval (Bella Poulin), de Québec, M. et Mme Wilfrid Boucher (Anne-Marie), M. et Mme J.-P.-N.

V...-

Grâce à l'initiative et au dévouement de M. Edwin Gendron, intendant des Chevaliers de Colomb du Conseil de Beauce, le banquet aux huîtres de cet ordre remporta, dimanche dernier, un véritable succès.

Environ quatre cents personnes répondirent à l'invitation, y compris plusieurs gens de l'extérieur. Le Dr et Mme J.-A. Tardif, de Lévis, étaient au nombre des invités d'honneur.

Après avoir dégusté à satiété les huîtres qu'on leur offrait, les convives eurent l'avantage d'entendre plusieurs artistes dans une série de chants et, chansonnettes vivement appréciés.

Mme J.-A. Tardif, MM. Victor Cloutier et Gérard Fournier firent les frais de cette partie musicale.

A la fin de la soirée, M. Maurice Vander Heyden prit la parole au nom du Grand Chevalier du Conseil pour remercier les organisateurs et les assistants au banquet.

Le chant de l'hymne national termina la réunion.

LES MILITAIRES

Un militaire beauceron nous signale quelques erreurs qui se sont glissées dans la liste des aviateurs de St-Georges publiée ici le 28 octobre dernier.

Nous tenons à souligner que cette liste a été copiée sur le tableau paru dans l'église paroissiale et dont chaque soldat a reçu une photographie.

Comme ces renseignements viennent directement des parents des militaires, nous ne sommes, pas plus que notre clergé, responsables des fautes qu'on y trouvera.

Tout le monde comprendra que nos nouvelles ne peuvent pas être plus sûres que la source où nous les prenons.

Tremblay (Elianne), M. et Mme Elzéar Maheux (Fleur-Ange), de St-Benoît, M. et Mme Jim Duxbury (Corinne), de Ways Mill, M. et Mme Josaphat Quirion (Yvonne), M. et Mme Roméo Veilleux (Jeannette), Mlle Henrietta Poulin, ainsi qu'un grand nombre de cousins et cousines.

REMERCIEMENTS

La famille Poulin remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Jos.-S. Poulin.

Le Carnet Mondain

Mgr G. Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, ainsi que M. l'abbé David Lambert, de passage au presbytère local, vendredi dernier.

—M. l'abbé N. Roberge est descendu à Québec, au cours de la semaine dernière.

—Le Frère Jonathas (Gérard Labbé), des Frères de la Charité, de passage à St-Georges à l'occasion des funérailles de son oncle, M. Jos.-S. Poulin.

—M. et Mme J.-A. Tardif, de Lévis, étaient à St-Georges, dimanche dernier.

—M. Maurice Houde, de l'Aviation canadienne à Winnipeg, visitait M. et Mme E. Houde et M. et Mme P.-G. Houde, récemment.

—Mme Cyprien St-Pierre, Mlles Edith et Emélie St-Pierre, ainsi que MM. Léo et Robert St-Pierre, de St-Roch des Aulnaies, étaient dans notre ville, dernièrement.

—MM. Gaston Aubert, Jean-Marie Provençal et Jean-Paul Carrier, de Lévis, à St-Georges, il y a quelques jours.

—M. et Mme E. Houde, ainsi que M. et Mme P.-G. Houde, se sont rendus à St-Roch des Aulnaies, récemment.

—M. Clément Veilleux, de l'Armée canadienne, était à St-Georges, au début de la semaine.

—M. Fernand Michaud était de passage à Québec et Rivière du Loup, dimanche et lundi derniers.

—MM. Jean Grenier, Robert Pelchat, Henri Veilleux, Bertrand Veilleux et Ls-Ph. Drouin sont descendus dans la capitale, dimanche dernier.

—M. Louison Poulin, à East-Angus, au début de cette semaine.

—Mlle Jeanne Lavoie, de Québec, visitait récemment sa soeur, Mme A. Poulin.

—M. et Mme Louis Busque, de Beauceville, en promenade dans notre ville, dimanche dernier.

—M. et Mme Ulric Veilleux, Mlle Jeanne d'Arc Bolduc et M. Geo.-Henri Boutin se sont rendus à Eastcourt, Témisc., la semaine dernière.

—M. et Mme P.-H. Talbot et leur fils, Charles-Auguste, visitaient des parents et des amis à St-Georges, récemment.

—M. Benoît Jacob a passé la fin de semaine à St-Théophile, chez son amie, Mlle Juliette-Lessard.

—MM. Lorenzo Roy, sergent dans la R.C.A.F. à Picton, Ont., était de passage dernièrement chez son beau-frère, M. Paul-Emile Provost.

—MM. Jean-Jacques Larin et Victor Rodrigue se sont rendus à Sherbrooke et Coaticook, par affaires, récemment.

—Le lieutenant Conrad Labbé, instructeur au camp de Montmagny, de passage à St-Georges, à l'occasion des funérailles de son oncle, M. Jos.-S. Poulin.

MGR PELLETIER À ST-GEORGES

Mgr G. Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, était de passage à St-Georges vendredi dernier. Il était accompagné de son assistant, M. l'abbé David Lambert.

Mgr Pelletier est venu rencontrer les prêtres du Vicariat Forain de St-Georges à l'occasion de la campagne de recrutement sacerdotal qu'on mène actuellement dans la province.

ASSEMBLÉE DES C. DE C.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Beauce tiendront, lundi soir prochain, leur assemblée régulière pour le mois de novembre.

Pour la circonstance, M. l'abbé Ed Beaudoin, curé de St-Georges et aumônier du conseil local, donnera une intéressante conférence sur un sujet des plus captivants.

Tous les membres de l'Ordre sont donc cordialement invités à se rendre à la salle du Conseil, lundi soir prochain, à l'heure habituelle.

"Femme Varié" à St-Georges

Un groupe de jeunes filles de notre ville organise pour le 25 novembre, à l'occasion de la Ste Catherine, une revue dramatique et musicale de haut calibre.

"Femme Varié" est une oeuvre unique due à la plume de Mlle Marguerite Lessard; une oeuvre qui a gagné la faveur du public partout où elle a été présentée depuis plusieurs années.

Cette revue montre des tableaux vifs, mouvementés, naturels, attachants, et un sujet d'une richesse inépuisable qui met en opposition la jeune fille d'hier et celle d'aujourd'hui.

C'est un essai de l'auteur qui veut prouver que la "jeune fille d'aujourd'hui" a autant de coeur que celle d'autrefois". Elle y montre l'évolution rapide et montante de la gent féminine et exposant de plus que si le monde moderne tend à se vulgariser, la situation ne doit pas être imputée à cette seule classe.

D'ailleurs, au seul point de vue artistique, "Femme Varié" offre des qualités sérieuses de composition, de couleur et de facture.

Mlle Lessard doit à son talent et à sa race de tenir son inspiration en éveil pour une oeuvre plus large et plus audacieuse. Elle saura se montrer à la hauteur de la tâche. En admirant "Femme Varié", vous vous rendrez compte de cette valeur incontestable.

Qu'on se donne le mot pour venir assister à cette revue d'un genre unique qui est en même temps un hommage à notre Histoire et une reconnaissance de la dignité féminine.

FÊTE INTIME

Un groupe de jeunes gens et jeunes filles se sont réunis, dimanche, le 31 octobre, en la demeure de M. et Mme Trefflé Rodrigue, de St-Georges-Ouest, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Benoît Rodrigue.

De nombreux cadeaux lui furent présentés, après quoi une magnifique bourse lui fut offerte au nom de tous par son amie, Mlle Lucienne Bérubé.

Quoique fort surpris, le héros de la fête exprima la grande joie qu'il éprouvait. Pendant la soirée, il y eut jeux, chants, musique et goûter.

Étaient présents: M. et Mme Paul Picard, de Québec, M. et Mme Joseph Thibaudeau, M. et Mme Nap. Bérubé, Mlles Lucienne Bérubé, Loranza Bégin, Rose-Ange Bégin, Rose Rodrigue, Germaine Bissier, Félixine Lessard, Rose-Aimée Lessard, Bernadette Poulin, Olivette Thibaudeau, Gilberte Grenier, Jeannine Carter,

HONNEUR À M.

JEAN-LS DALLAIRE

M. Jean-Louis Dallaire, finissant à l'École Supérieure de Commerce, vient d'être élu à la présidence de sa classe pour l'année 1943-44.

M. Dallaire a fait son cours à l'Académie Commerciale et étudié à l'Université Laval depuis trois ans. Notons en passant qu'il est le plus jeune élève de sa promotion.

Nous félicitons chaudement M. Dallaire pour l'honneur qu'on lui confère, ainsi que ses parents, M. Rosaire Dallaire, gérant de la Banque Canadienne Nationale à St-Georges, et Mme Dallaire.

CONFÉRENCE DE

M. J.-A. TARDIF

M. le Dr J.-A. Tardif, de Lévis, président de la compagnie d'assurance canadienne-française "La Laurentienne", a donné une magistrale conférence au public de St-Georges dimanche dernier, à la salle paroissiale.

M. Tardif avait intitulé sa causerie: "La dictature économique au service du peuple". Il appuya surtout sur le rôle des compagnies d'assurances dans ce relèvement de notre économie. Il prêcha l'encouragement aux Canadiens français.

Mme Tardif donna un autre éclat à cette intéressante soirée en interprétant plusieurs airs; elle était accompagnée par Mme V. Cloutier. M. Chs-Alb. Poulin se fit aussi entendre. M. V. Cloutier présenta le conférencier, qui fut remercié par M. le curé A. Beaudoin.

L'EIRE RESTE NEUTRE

Dublin. — M. Eamen de Valera, premier ministre, a déclaré au Dail, hier, que l'Eire neutre maintiendra sa neutralité jusqu'au bout.

Françoise Duval, Thérèse Labbé, Cécile Labbé, Claire Rodrigue, MM. Benoît Rodrigue, Freddy Paquet, Denis Paquet, Armand Lessard, Clément Gilbert, Roland Gilbert, Laurier Rodrigue, Ange-Aimé Pépin, Roland Thibaudeau, Benoît Thibaudeau, Marie-Ls Thibaudeau, Denis Perron, Clermont Rodrigue, Charles Labbé, Paul Thibaudeau, Paul-Henri Deblois et Jacques Bérubé.

EN TOUT TEMPS



Mido
MULTIFORT
17 jewels AUTOMATIC

Une bonne montre qui se rit des chocs et de l'eau, telle que la "MIDO" et ses quelques compagnes, vous donne l'heure précise. Plus que tout autre le militaire ne peut se dispenser de la mettre à son poignet. Sa vie mouvementée l'exige.

Pour vous tous une montre de qualité supérieure, à un prix raisonnable, choisie dans les modèles et couleurs à la mode vous enchantera autant par sa beauté que par sa commodité.

Pour toutes les circonstances qui se présentent dans le cours d'une année, anniversaire, mariage, baptême, notre ligne de bijouterie vous offre: pendatif, loquets, sets plume et crayon, argenterie, chapelets, bagues, chaînettes de cou, etc...

REPARATION — SATISFACTION A TOUS

Ephrem Poulin

UNE VISITE EST SOLICITÉE

66, 1ère Avenue,

St-Georges-Est, Bce

QUI EST-CE...?

Un jeune homme issu d'une famille généreuse qui n'a pas eu peur de multiplier les garçons malgré tant de troubles qu'ils suscitent.

Il a fini son premier quart de siècle sur la terre et pourtant, il ne possède pas cette stature imposante des personnes d'âge mûr.

Cette diminution physique n'entraîne pas cependant la faiblesse des cordes vocales et je vous assure qu'il en vaut bien d'autres pour hausser la voix; c'est une vertu de famille, je crois.

Longtemps, notre ami a fourni à de nombreux clients tous les articles qu'un bon restaurateur est capable d'offrir.

Cette longue expérience du métier facilite beaucoup son travail aujourd'hui dans un café à la mode de notre ville. Son service n'en peut être que plus rapide et plus sûr.

Un garçon tranquille au fond, qui compte dans ses archives sentimentales quelques aventures intéressantes mais que la sagesse a sans doute remis au rang des gens posés et sérieux.

C'est un amateur de sports dans la force du mot et s'il ne brise pas les records par sa performance personnelle, il n'y a pas un chrétien pour s'intéresser comme lui aux jeux divers dans St-Georges ou à l'extérieur.

Avec tout ça, mon Dieu! Vous en savez aussi long que votre

RIEUSE

P. S. — Mlle Marguerite Grenier paraissait au dernier numéro.

DEUIL PROFOND À UNE FAMILLE DE SAINT-GEORGES

Décès de la R. Sr Marie de St-Romuald, née Marie-Louise Rancourt, survenu le 7 novembre à la maison Sainte-Jeanne d'Arc de Westboro, Ottawa. — Les funérailles de la défunte ont eu lieu le 9 novembre.

Mardi, le 9 novembre, à la Maison Jeanne d'Arc de Westboro, ont eu lieu les funérailles de la Rév. Soeur Marie de St-Romuald, née Marie-Louise Rancourt, de Saint-Georges de Beauce. Mgr Maxime Tessier, P.D., supérieur ecclésiastique de la Congrégation, fit lui-même la levée du corps et chanta le service funèbre. Assistaient au chœur, M. l'abbé B. Brunet, chapelain de l'Institut Jeanne d'Arc, et le Rév. Père Paul Bernier, O.P., chapelain de la Maison Jeanne d'Arc de Westboro. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait Mme France Rancourt, de St-Georges, mère de la défunte, Mme Florian Catellia, sa soeur, M. Gonzague Rancourt, son frère, ainsi que son épouse; M. Fernando Veilleux, tous de St-Georges; Mmes Edouard Richer et Albert Méthot, de Montréal, ses tantes. Outre les parents déjà nommés la défunte laisse encore deux frères, MM. Eugène et Roland

Rancourt, de Saint-Georges de Beauce.

A son entrée dans la chapelle, la dépouille mortelle était accompagnée par la Rév. Mère M. de St-Michel, Supérieure Générale, la Rév. Mère M. Thomas d'Aquin, Supérieure locale de l'Institut de la rue Sussex, la Rév. Sr M. de St-Augustin, supérieure locale à Rouyn, la Rév. Sr M. Germaine, supérieure locale à Westboro, et par un grand nombre de religieuses des deux maisons d'Ottawa et de Westboro.

La grande salle des fêtes, convertie pour la circonstance en chapelle, avait malgré son décor de deuil, un aspect sympathique qui semblait dire: je partage également vos joies et vos peines. Toutes les pensionnaires de la Maison et les enfants du pensionnat assistaient.

La chorale des religieuses de l'Institut Jeanne d'Arc d'Ottawa, sous la direction de la Rév. Sr Jeanne-Marie, chanta une messe grégorienne harmonisée. L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame d'Eastview. La cérémonie était sous la direction de la Maison Horace Racine Ltée.

Soeur Marie de St-Romuald était la fille de M. France Rancourt, décédé, et de Mme M. Anne Roy, de Saint-Georges de Beauce. Elle entra à l'Institut Jeanne d'Arc d'Ottawa en 1933, fut envoyée à la Maison Jeanne d'Arc de Westboro en 1937, puis au Foyer St-Raphaël de Rouyn en 1940. C'est là qu'elle tomba malade il y a trois semaines. Devant la gravité de son état, on résolut de la transporter à l'hôpital, où elle reçut les soins des meilleurs spécialistes, mais ils ne purent enrayer le mal et elle expira dimanche, le 7 novembre. Elle était âgée de 33 ans et comptait dix ans de vie religieuse. Nombreux ont été les témoignages de sympathie et les offrandes de prières; touchants échanges de la fraternité chrétienne et religieuse.

A la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

DÉCÈS DE Mlle MARG. VEILLEUX

Télégrammes: M. l'abbé Joseph Quirion, Coaticook; M. P. A. Gingras, Thetford; famille Gaudias Denis, Montréal; famille Napoléon Lacasse, Mme Jos. Cloutier, Fairville, N.B.; Ovide Morin, Pennfield Ridge, N.B.; M. Jean-Louis Bolduc, Arvida, Que.

Tributs floraux: M. et Mme Romuald Boucher, M. et Mme Henri Veilleux, M. Damion Quirion.

Grand'messes: Congrégation des Enfants de Marie, Jeunes Filles de la manufacture, famille Alfred Savoie, de St-Bernard, famille Alfred Talbot, de Québec, M. Damien Quirion (2 messes), Eugène Boucher, M. et Mme Nelson Morin, de St-Georges, M. Maurice Bolduc, de Québec, M. et Mme Henri Veilleux, M. Elzéar Veilleux.

Messes privilégiées: M. l'abbé Joseph Denis, de Lambton, M. l'abbé Joseph Quirion, de Coaticook, MM. et Mmes Odilon Nadeau, John Neill, de Québec, Ephrem Denis, de Compton, Roland Drouin, Chs-Eugène Poulin, Raymond Lachance, Joseph Nadeau, Pierre Rodrigue, René Quirion (2), d'Ottawa, Achille Goulet, Mlles Jeanne d'Arc Bolduc, Thérèse Talbot, de Lac Frontière, Suzanne Doyon (Dodier), Hélène Bolduc, Jeunes Filles de la manufacture, MM. Auguste Bolduc, Charles Denis, Mmes Thomas Bolduc, Dominique Bolduc, Syndicat Catholique de Beauceville.

Affiliations aux messes: Mme J.-H. Bourassa, Mlle Juliette Métiévier.

Bouquets spirituels: Famille François Boucher, famille Louis Veilleux, famille Napoléon Bourque, Mlle Jeanne Gagnon, Mme Joseph Veilleux, M. et Mme Philouis Veilleux, Mlle Gemma Caron et ses élèves, Mlles Irène Poulin, Jeannine Dion, Jeanne-Mance Lamontagne, Emér. Veilleux.

Sympathies: Famille Majorique Gilbert, famille Alfred Duval, famille Napoléon Doyon, Compton, famille Théodule Poirier, famille Adélaïde Veilleux, famille Napoléon Rodrigue, famille Charles Poulin, voyageur, famille Donat Poulin (Louis), famille

Philippe Poulin, famille Athanase Bernard, famille Wellie Plante, famille Wilb. Lacasse, famille Athanase Doyon, famille Alfred Fortier, famille Téléphore Gagné, famille Philias Bolduc, famille J.-Ernest Veilleux, famille Albert Mathieu, famille Jos.-C. Loubier, famille Gérard Giguère, famille Lambert Doyon, famille Honoré Fortin, famille Philias Boucher, famille Caius Lacasse, famille Charles Paré, famille Paul Veilleux, famille Ernest Lessard, famille Siméon Lessard, famille J.-A. Grenier, famille J.-Siméon Quirion, famille David Poulin, famille Jos. Langlois, famille Jos. Fortin, famille Jos. Veilleux (Vital), MM. et Mmes Henri-R. Renault, Sésaphin Bolduc, Jos. Rodrigue Henri Doyon et Hélène, C.-E. Clément, Jude Poulin, Charles Bolduc, Eugène Mathieu, Omer Rodrigue, Ernest Longchamps, Lucien Mathieu, J.-A. Deblois, Charles Poulin (Gabin), Edgar Fortin, Alphonse Pépin, St-Georges, Albert Duval, Adjudant Bolduc, Pierre Mathieu, Alfred Provencal, Noé Mathieu, Réal Bernard, Pat. Veilleux, Léo Mathieu, Jean-Marcel Fortin, Dominique Roy, St-Victor, P.-Henri Lacombe, J. A. Tombs, Drummondville, Napoléon Labbé, St-Georges, Eugène Fontaine, J.-A. Poulin, Venant Poulin, Napoléon Quirion, Roméo Dion, Ernest Poulin, Joseph Poulin (Rémi), Antonio St-Hilaire, J.-A. Vachon, J.-Alex. Bolduc, Roland Veilleux, Wilfrid Quirion, Léon Fecteau, J.-O.-V. Quirion, Lucien Lachance, Ernest Veilleux, Emile Veilleux, Alfred Lessard, Gaudias Bolduc, A. Bolduc, Louis Roy, Albert Morin, J. A. W. Tessier, Québec, Jos. Gilbert, Treflé Poulin, Syndicat Coopératif, Georges Poulin, sec., Omer Gosselin et Jacqueline, Alfred Paradis, Thetford, Gualbert Quirion, Conrad Mathieu, Toussaint Veilleux, Félicien Veilleux, L.-P. Jolicœur, Cléophas Fortin, J.-Pierre Quirion, Maurice Duval, L.-P. Mathieu, Marie-Ls Veilleux, Raymond Veilleux, Victor Rodrigue, St-Georges, Albert Poulin, Arsène Gosselin, Fernand Gousse, Couvent Jésus-Marie, Mère Ste-Thérèse du Crucifix, de St-Georges, Mère Sainte-Valérie, Mère St-Pierre-Damien, Mère St-Gabriel Lallemand, Mère St-Jean l'Évangéliste, Syllerie, MM. Fabien Jolicœur, David Quirion, Lionel Bolduc, Paul Thibodeau, P.-Eugène Drouin, Saint-Joseph, Clermont Poulin, Gérard Mathieu, Maurice Veilleux, Gérard Duval, Dr J.-H. DesRochers, Roland Cloutier, Didace Côté, Roch Carrier, Saint-Théophile, Emile Doyon, Oram Bolduc, Paul-Henri St-Hilaire, François Grenier, Patrick Doyon, Amédée Bolduc, Georges Ponsant, Oram Rodrigue, Alfred Veilleux, Cléophas Grégoire, Zoël Quirion, Kénogami, Fernand Bolduc, Arvida, Victor Veilleux, Louis-Philippe Roy, Québec, Mlles M.-Anna Bolduc, Juliette Mathieu, (Est), Madame Fortunat Fortin et Mlles Fortin, Mlles Germaine Lacombe, Jeanne d'Arc Poulin, Sherbrooke, Charlotte Clément, Thérèse et Marguerite Mathieu, Mme Léonce Roy, Mlles Hélène et Suzanne Veilleux, Thérèse Lessard, Mme Vve Jean Thibodeau, Mlle Thérèse Veilleux, (Léo), Eliane Poulin, Thérèse Labbé, Coaticook, Bernadette Mercier, Rollande et Olivette Poulin, Rollande et Thérèse Lacombe, Jacqueline Veilleux, M.-Ange Bolduc, Simone Fortin, Thérèse Talbot, Lac Frontière, Madeleine et Jeanne d'Arc Loubier, Marguerite, Anita et Irène Fortin, Gilbert Bolduc, Yolande Morin, Marie et Germaine Plante, Rollande Latulippe, Gertrude Gosselin, Jeanne Grondin, Fernande Duval, Madeleine Lamontagne, Fernande Poulin, Elisabeth Veilleux, Germaine Mercier, Jacqueline, Lucille et Raymonde Mathieu, Hélène et Denise Veilleux, Hélène et Thérèse Thibodeau, Fernande Bolduc, Raymonde Fortin, Fernande et Denise Busque, Emilienne Mathieu, Juliette Poulin, M.-Jeanne Mathieu, Claire Morin, Blanche et Germaine Poulin, Madeleine Roy, Claire Poulin, Antoinette, Claire et Fernande Rancourt, Gratia Auclair.

RÉUNION INTIME

St-Claire 16 (DNC) — Lundi soir, le 8 novembre, les employés de M. Eugène Prévost, manufacturier d'autobus, et plusieurs de ses amis se réunissaient à son usine pour fêter son 45e anniversaire de naissance, ainsi que le 20e anniversaire de sa fille, Jeanne d'Arc. Il y eut lecture d'adresse et présentation de cadeaux par ses enfants; piano, chansons, jeux, histoires par dix artistes de la radio invités à cette occasion;

TU ES HABILE DE FAIRE D'AUSI BON PAIN!

JE SUIS HABILE D'EMPLOYER UNE AUSSI BONNE LEVURE!

La 'ROYAL' facilite la cuisson — assure un pain léger, savoureux et à mie fine

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'!

Fabrication canadienne

allocutions et compliments par M. le curé Morissette, M. l'abbé Lucien Dallaire, M. le maire Bouchard, M. le député J.-D. Bégin. M. Prévost remercia l'assemblée de ce témoignage d'estime et de considération.

Félicitons M. Prévost de ses succès et souhaitons-lui de prospérer toujours.

PAYSANA DE NOVEMBRE

"Lettre à une femme riche" par Françoise Gaudet-Smet fait pendant à l'Évangile de la Toussaint: "Béatitudes" où il est écrit: "Bienheureux les Pauvres".

"La découverte de Sorel", par Germaine Guèvremont est un reportage animé qui révèle en tous ses côtés et à-côtés la vie du journalisme.

Un poème signé Alma Lavalée: "Le rouet de grand'mère", un concours de cartes de Noël faites à la main, une invitation avec modèles et suggestions pour la fabrication des jouets et de motifs décoratifs tricotés, soutiennent la mystique de PAYSANA pour l'activité des mains qui veulent s'employer. Les patrons de modes sont beaux et nombreux.

PAYSANA ne coûte toujours qu'une piastre par année; un peu moins de 9 cents par mois. Par les temps qui courent, on n'a pas grand'chose pour ce prix-là.

PAYSANA, Case Postale 25, Montréal, P. Q.

"Le soldat de chocolat"

L'une des opérettes les plus originales du répertoire présentée à Radio-Canada. — Caro Lamoureux et Lionel Daunais dans les principaux rôles.

LE SCENARIO

"Le Soldat de Chocolat", d'après le Héros et le Soldat, de Georges-Bernard Shaw, est l'une des oeuvres qui ont le mieux illustré le nom d'Oscar Straus. C'est cette opérette que Radio-Canada nous fera entendre le dimanche, 21, à 8 heures du soir. La version française du Soldat de chocolat est de Pierre Weber, dramaturge bien connu.

Les rôles ont été distribués dans l'ordre suivant:

- Nadina Caro Lamoureux
- Aurelia Jeanne Maubourg
- Macha Jeanne Desjardins
- Bumerli Lionel Daunais
- Alexius Jules Jacob

Popoff Charles Goulet

Méssacroff Marcel Scott

Chef d'orchestre: J.-J. Gagnier. Chef des choeurs: Jean Goulet, et directeur artistique: Georges Dufresne.

M. Dutresne nous a ainsi résumé cette oeuvre intéressante:

La scène se passe dans la maison de Popoff située dans une petite ville de Bulgarie. Les Bulgares et les Tartares sont en guerre. Alexis, le fiancé de Nadina, est sur le champ de bataille se battant tel un héros avec le général Popoff, époux d'Aurélia. Alors que les femmes attendent le retour des guerriers, un soldat ennemi se réfugie au milieu d'elles. Il est beau comme les héros de toutes les opérettes. L'une d'elles le cache et bien que fiancée, s'en éprend. Mais elle a des rivaux. Il arrive ainsi que toutes glissent dans la poche du réfugié leur propre photographie avec des dédicaces toutes amoureuses.

La guerre terminée, les guerriers reviendront pour se faire acclamer, mais il arrivera que Bumerli enfin libre, viendra compliquer l'existence de tout le monde. Les subterfuges d'Aurélia, de Nadina et de Macha seront mis à jour ainsi que la conduite de Bumerli. Mais comme tout ce qui doit arriver dans une opérette bien menée, il y aura des mariages.

Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. — BAUMARCHAIS

"MENAGERES"

"MANQUEZ-VOUS DE SUCRE"

Employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). LIQUIDE, agréable au goût. Sucre tous les breuvages chauds ou froids, économise le sucre dans les pâtisseries, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Une bouteille de 2 onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. Direction anglaise et française incluse. — (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX DE DÉTAIL malle payée, 1 bouteille 0.75 cts. (6 \$4.25) — (12 \$8.00). Adressez vos commandes avec bon mandat à:

Les Bons Produits Enrg
351 BLVD. CHAREST, QUEBEC

AU THEATRE ST-GEORGES

JEUDI-SAMEDI — 18-20 NOVEMBRE :

"GENTLEMAN JIM"

Avec : ERROL FLYNN et ALEXIS SMITH

VENDREDI-DIMANCHE — 19-21 NOVEMBRE :

"GARGOUSSE"

Avec : BACH

MARDI-MERCREDI — 23-24 NOVEMBRE :

"THE SKY'S THE LIMIT"

Avec : FRED ASTAIRE, JOAN LESLIE

FISTULE ANALE

• Traitement ambulatoire, c'est-à-dire qui n'empêche pas de travailler.

Dr L.-G. Perrin

24 rue du Pont, Québec

Drs G. et V. Cloutier

ST-GEORGES, Beauce

• Rayons ultra-violet

ON PRÉPARERA L'APRÈS-GUERRE À QUÉBEC

L'après-guerre est le thème autour duquel les délibérations des délégués au congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, qui se tiendra au Château Frontenac les 5, 6 et 7 décembre prochain. Voilà ce qu'a annoncé à notre représentant le président des Chambres de Commerce fédérées du Québec, M. Paul-E. Poirier. On sait que cette Fédération compte actuellement parmi ses membres, 59 Chambres de Commerce actives. Les Chambres de Commerce de St-Hyacinthe, de Montréal, de Hull, du Cap de la Madeleine, de Lévis, de Québec-Montmorency, de Charny, de St-Romuald et de Jonquières ont déjà annoncé leur intention de se faire représenter par de fortes délégations.

CE QU'ON DIT DU MORAL ALLEMAND

La semaine dernière, des rapatriés d'Allemagne où ils étaient détenus prisonniers exprimaient leur opinion au sujet du moral allemand, et leur version est certes fort encourageante; en substance, ils soutiennent que les Allemands sont effrayés des raids massifs des Alliés, sont à court de nourriture, las de la guerre, certains d'une défaite et prêts à cesser à la première occasion. Il serait très intéressant de pouvoir ajouter foi à ces nouvelles, mais il est beaucoup plus sage de ne pas y porter attention. Cette représentation d'une Allemagne fatiguée et découragée constitue pour nous un danger réel.

Les hommes qui ont été dans des camps de prisonniers ne peuvent porter un jugement adéquat sur l'état de la vie civile en Allemagne; ils étaient enfermés et sans doute leurs contacts avec les Allemands étaient limités. En outre, ils étaient anxieux de connaître le point faible de l'Allemagne et ils ont tout probablement exagéré ce qu'ils ont vu sans s'en rendre compte. Il est vrai que des rapports de Suisse corroborent les histoires nous faisant toucher du doigt la peur et la fatigue des Allemands, et il y a certainement du vrai dans ceux-ci, mais il ne nous est pas permis d'assumer que l'ennemi est sur le point d'être vaincu.

D'après les autres renseignements que nous ont donnés ces prisonniers, les Allemands, en général, semblent croire que la guerre sera finie pour Noël. Les défaites en Russie leur ont complètement enlevé l'envie de continuer la lutte et ils n'entretiennent pas beaucoup l'espoir d'une longue défensive. Ils veulent finir la guerre.

Il est probable que toutes ces choses sont vraies, mais nous ne croyons pas qu'elles puissent modifier les décisions du haut commandement allemand. Les Allemands sont les gens les plus obéissants du monde, et s'ils reçoivent l'ordre de continuer la lutte, ils le feront certainement. Ils savent que la fin de la guerre ne signifiera pas pour eux la cessation des hostilités. Ils se rendent compte qu'il y aura une période de misère, beaucoup plus longue et plus pénible que celle qu'ils ont eue à subir en 1918. Ils savent que pour des années à venir, ils seront l'objet d'une haine universelle, qui, à la première occasion, se manifesterait par des actes. Loin d'apporter aux Allemands quelque répit, la fin de la guerre verra leur misère actuelle s'intensifier.

L'effondrement moral des civils ne veut pas dire l'effondrement moral des armées; les Allemands ont montré leur férocité à la défaite de Naples, et en présence d'une défaite éventuelle, ils se livreraient peut-être à des orgies de destruction dans les pays qui sont actuellement en leur possession. Ils ont une mentalité bizarre, et lorsqu'ils ont déclaré avec orgueil qu'advenant leur défaite, ils entraîneraient avec eux dans le désastre toute la civilisation européenne, ils ne faisaient pas de menaces en l'air.

Ce serait une sottise fatale de compter outre-mesure sur l'effondrement du moral allemand. A tout point de vue depuis dix ans, ce moral est très bas — mais les Allemands, en dépit de ce fait, ont accompli de grands exploits et nous ont porté de rudes coups.



• M. Paul-E. POIRIER, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec qui tiendra son congrès à Québec, les 5, 6 et 7 décembre. M. Poirier est aussi président de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe.

Ils peuvent certainement encore nous donner du fil à retordre. "Evening Examiner" Peterborough, Ont

AUGMENTATION DU BONI DE VIE CHÈRE

A la suite d'une hausse (le 1er octobre 1943) de 1.4 point dans l'indice rectifié du coût de la vie annoncée par le Bureau fédéral de la Statistique, le Conseil national du travail en temps de guerre a décrété que l'indemnité de vie chère soit augmentée en conséquence à partir de la première période de paye commençant le 15 novembre 1943, ou après lors.

Dans le cas d'employés adultes du sexe masculin, et des autres employés dont le taux de salaire hebdomadaire est de \$25. ou plus, l'augmentation sera de 35 cents par semaine; pour les employés du sexe masculin de moins de 21 ans et pour les employés féminins, dont les taux de salaire hebdomadaire sont de moins de \$25. par semaine, l'augmentation sera de 1.4 p.c. de leur salaire hebdomadaire.

Cette augmentation est obligatoire pour tous les patrons sujets à l'Arrêté en conseil régissant les salaires en temps de guerre, C. P. 5963, et l'augmentation de 35 cents ou de 1.4 p.c. doit être ajoutée à toutes les indemnités de vie chère actuellement payées aux employés qui ne sont pas au-dessus du rang de "Contremaître".

L'indemnité maximum de vie chère sera maintenant de \$4.60 ou de 18.4 p.c. des taux de salaires hebdomadaires, selon le cas. Le décret général du Conseil ne modifie point les dispositions de ses directives spéciales du mois de juin dernier à l'intention des travailleurs manuels dans l'industrie de la construction, qui firent suite aux recommandations du Bureau national conjoint de conférences de cette industrie.

UNE PIÈCE DE PLUS

Une pièce vide à sa maison représente un gaspillage comparable au fait de jeter des vivres rationnés au rebut. Si les pièces du grenier sont trop froides pour être habitables, il ne suffit que de recouvrir les murs et le plafond de panneaux d'insul-board qui isolent la pièce de la pénétration du froid comme de la perte de la chaleur. Il arrive qu'une telle innovation au moyen de l'isolation moderne simplifie les problèmes de chauffage de toute la maison, diminuant la consommation de combustible et réduisant considérablement les frais de chauffage.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis. — LA ROCHEFOUCAULD.

POUR RECOUVRIR LES PARQUETS

Canadiens comme Américains ont eu maintes fois l'occasion depuis la guerre de démontrer qu'ils pouvaient très bien se tirer d'affaire même lorsqu'ils sont privés de certains produits ou de certains matériaux jugés jusqu'alors indispensables. Pneus et quantité d'autres articles indispensables sont maintenant faits de matériaux synthétiques; l'industrie du bâtiment emploie maintenant un nouveau matériau semblable au caoutchouc pour recouvrir les marches d'escalier, les parquets de théâtres et de magasins. On trouve ce matériau au Canada sous forme d'un composé d'asphalte, semblable de confection et d'apparence au caoutchouc et qui l'emporte beaucoup sur ce produit naturel.

EN SICILE

ALGER. — 3,000 navires furent engagés dans l'attaque anglo-américaine sur l'île de Sicile — la plus grande opération amphibienne de tous les temps. Pour le premier assaut, 160,000 hommes, 14,000 véhicules, 600 chars d'assaut et 1,800 canons furent transportés.

CULTIVATEURS DEMANDÉS POUR LA COUPE DU BOIS DE PULPE

NOUVEAUX RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF...

Vous pouvez travailler à la coupe du bois de pulpe et conserver votre état civil comme cultivateurs en tant que vous jouissez déjà d'un sursis en conformité avec les lois en temps de guerre; et pourvu que votre absence ne nuira pas à la production de la ferme durant l'hiver.

La coupe du bois de pulpe est maintenant classée parmi les industries essentielles à l'effort de guerre.

Ce sont là les NOUVEAUX règlements annoncés le 1er novembre par l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail du Canada.

CET HIVER...

travaillez dans les bois

LE PRINTEMPS PROCHAIN...

retournez sur votre ferme

POUR TRAVAILLER DANS LES BOIS

Adressez-vous à:

Votre bureau du Service Sélectif le plus près;
Votre agronome provincial; ou
Votre comité local de production agricole;

ou

SIGNEZ votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier — de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par

A. MacNAMARA,
Directeur du Service Sélectif.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA



Un appel aux cultivateurs

Lorsque le Canada a demandé aux cultivateurs et aux ouvriers agricoles d'augmenter leur production, la réponse obtenue a été si spontanée et si manifeste que notre pays est devenu un des greniers de toutes les Nations Unies.

De nouveau le Canada fait appel aux cultivateurs. Cette fois, les cultivateurs et les ouvriers agricoles qui peuvent quitter la ferme sans nuire à la production d'hiver sont instamment priés de s'engager pour travailler à la coupe du bois de pulpe. Le manque de main-d'oeuvre dans les bois a diminué la production du bois de pulpe bien en deça de la consommation. C'est là une nouvelle très grave pour ceux qui sont sur les champs de bataille. Les produits de la pulpe et du papier sont aussi essentiels aux combattants que la nourriture même. Les explosifs, douilles d'obus, pièces de bombes, récipients pour le sang et fournitures d'hôpitaux ne sont que quelques-uns des articles tirés de la pulpe et du papier.

Le gouvernement canadien considère le manque de bois de pulpe si sérieux qu'il a maintenant classé la coupe du bois de pulpe parmi les industries essentielles de guerre. En faisant appel aux cultivateurs et aux ouvriers agricoles de travailler à la coupe du bois de pulpe cet hiver, le gouvernement mentionne bien clairement qu'un cultivateur qui travaille dans les bois reste et demeure un cultivateur au point de vue exemption militaire. Il est donc à souhaiter que les cultivateurs couperont du bois de pulpe l'hiver et retourneront sur leurs fermes le printemps venu.

Il est facile d'obtenir du travail dans les bois. Tout cultivateur ou ouvrier agricole n'a qu'à consulter son agronome provincial, son comité local de production agricole, ou n'importe quel bureau du Service Sélectif National. Du travail dans la forêt lui sera accordé immédiatement.

Le bois de pulpe du Canada est nécessaire pour hâter la victoire. Les cultivateurs et les ouvriers agricoles du Canada sont les hommes tout indiqués pour couper ce bois de pulpe.

La culture de la betterave est très avantageuse

Les raisons qui militent en faveur de l'introduction de la culture de la betterave à sucre dans Québec sont nombreuses. Non seulement c'est une récolte-argent apportant un revenu supplémentaire là où on l'introduit, mais c'est aussi une culture qui améliore considérablement l'état physique du sol, en augmente la fertilité et accroît le rendement des récoltes subséquentes. Au surplus, la betterave à sucre convient très bien au système d'exploitation mixte en honneur sur

la majorité de nos fermes. S'alignant très bien aux autres cultures sarclées, le cultivateur peut l'inclure dans la rotation sans déséquilibrer l'ensemble de ses productions.

Cette nouvelle et importante industrie agricole peut s'introduire sur une ferme sans que le producteur ait à déboursier un sou. La Raffinerie de sucre de Québec, à St-Hilaire, fournira en effet la semence et en retiendra le prix, à l'automne, sur le produit de la récolte. Sur demande du produc-

teur, la raffinerie fournira également l'outillage nécessaire à la culture de la betterave — semoirs, cultivateurs, arracheuses — et ne se fera rembourser le loyer de ces machines que sur les argents qu'elle devra au producteur, après livraison de sa récolte.

Les autorités du ministère de l'Agriculture sont convaincues que la culture de la betterave à sucre donnera un nouvel essor à l'agriculture québécoise. Elles ont la certitude de rendre plus rémunératrice l'exploitation du sol. Aussi, accordent-elles à l'entreprise l'appui le plus complet. Des agronomes, des spécialistes et le personnel de la Raffinerie sont à la disposition des cultivateurs pour les renseigner et les guider dans cette nouvelle production. Avec la collaboration de tous, le succès est assuré.

GRANDE DIMINUTION DE FROMAGE CANADIEN

On a besoin de fromage cheddar canadien pour satisfaire la demande du Ministère anglais des vivres qui désireira probablement, cette année encore, obtenir le plus possible de ce produit. On a besoin également de fromage pour les envois de la Croix-Rouge aux prisonniers de guerre. La quantité nécessaire actuellement est de quelque 25,000 livres par semaine et le Ministère des Munitions et des Approvisionnements en veut de grosses quantités pour les camps militaires au Canada. Il en faut aussi une quantité raisonnable pour la population civile du Canada et pour les expéditions sur toutes les parties de l'Empire britannique que le Royaume-Uni a demandé au Canada de ravitailler en ce qui concerne le fromage.

LA SITUATION S'EST AMÉLIORÉE

En raison des conditions de la guerre de l'incertitude du ravitaillement en laine de l'Amérique du nord, une campagne nationale pour l'expansion de l'industrie ovine a été entreprise en 1942 par le Dominion, de concert avec les ministères provinciaux de l'Agriculture. Elle a été suivie d'une forte augmentation dans la production de moutons ou de laine, à laquelle toutes les provinces ont pris part, et le Ministère fédéral de l'Agriculture continue à venir en aide.

La situation, en ce qui concerne le transport de laine venant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Amérique du Sud, s'est améliorée, et l'urgence a beaucoup diminué. Toutefois, la situation des viandes est telle qu'il serait vivement à désirer que l'on augmente la production de viande de mouton et d'agneaux au Canada pour que notre pays puisse faire sa part dans le ravitaillement du monde pendant la guerre et après la guerre.

LES FERMIERES ET LA MORTE-SAISON

M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, a annoncé aujourd'hui une campagne pour engager les travailleurs agricoles à prendre de l'emploi dans des industries essentielles au cours de la morte-saison de la ferme. La campagne sera entreprise par le ministère du Travail, avec la coopération des ministères provinciaux de l'Agriculture.

"Dans une large mesure", a dit M. MacNamara, "la coupe du bois de chauffage et les autres opérations forestières s'étaient toujours faites avec l'aide des agriculteurs au cours de l'automne et des mois d'hiver. De même, dans certaines parties du pays, l'exploitation des mines de charbon et de métaux vils, et les conserveries de poisson, ont fortement compté sur le fermier au cours de sa morte-saison. A cause de la guerre, un grand nombre de travailleurs qui étaient auparavant disponibles pour ces industries saisonnières — facteur normal dans l'emploiement de la main-d'oeuvre au Canada — sont virtuellement disparus. Beaucoup d'entre eux se sont enrôlés, tan-

dis que d'autres ont un emploi régulier dans une industrie essentielle. En conséquence, il nous faut compter encore davantage sur les services des travailleurs agricoles lorsqu'ils ne sont pas requis chez eux. Par ailleurs, par suite de la pénurie de main-d'oeuvre, d'autres industries veulent maintenant se procurer des gens de la ferme; ainsi l'entretien des chemins de fer et les conserveries demandent maintenant les services des fermiers au cours de l'automne et de l'hiver."

M. MacNamara a ajouté qu'il est impossible d'estimer au juste le nombre de fermiers que l'industrie voudra embaucher, mais que le chiffre, pour tout le Canada, dépassera probablement 150,000.

Le ministère du Travail signale que les travailleurs agricoles qui ont obtenu un ajournement de service militaire en raison de leur occupation, bénéficieront d'un prolongement s'ils acceptent un emploi essentiel approuvé au cours de la morte-saison.

"L'on ne songe pas à entraver la production agricole", a expliqué M. MacNamara. "Nous ne voulons pas prendre des hommes dont on a besoin sur la terre pour le travail d'automne, ni enlever à la ferme ceux dont on a besoin pour du travail à l'année. Néanmoins, il y a un bon nombre d'hommes dont la ferme pourra se passer au cours des quelques mois à venir, et ce sont les services de cette catégorie que nous voulons obtenir."

Les ententes entre le fédéral et les provinces pour le recrutement de main-d'oeuvre agricole veulent que les agronomes provinciaux aident le gouvernement central à trouver des agriculteurs, en morte-saison, pour d'autres industries essentielles. Tous les corps provinciaux ont été

Gratuit

- CONTRE LES
- DOULEURS
- RHUMATIQUES OU
- NEURALGIQUES

Si vous souffrez de douleurs et tourments épouvantables causés par le rhumatisme et la névralgie, s'il vous est impossible de dormir paisiblement à cause d'un torticolis, de muscles endoloris, de maux de dos musculaires, d'une entorse, de foulures ou de meurtrissures, procurez-vous tout de suite une bouteille d'Oléolo du Dr. Pierre à l'essai gratuit. Les douleurs rhumatismales et névralgiques sont souvent associées avec une inflammation, une enflure, une congestion du sang ou le ralentissement de la circulation aux endroits affectés. Vous pouvez en vérité vous soulager extérieurement des peines et douleurs musculaires rien qu'avec une friction à l'Oléolo du Dr. Pierre. Cet excellent liniment se met rapidement au travail pour accélérer le flux du sang aux tissus neurtris, malades et douloureux. Les douleurs s'en vont à mesure que la nature travaille vers le rétablissement du confort musculaire normal et actif. Prouvez-le à vous-même comme des milliers avant vous l'ont prouvé pendant plus de cinquante ans. Cela ne vous coûtera rien et vous serez heureux de l'avoir fait.

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept 460-17N

2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

presentis et coopèrent avec le Service sélectif dans la campagne actuelle, à laquelle plusieurs centaines de comités provinciaux de production agricole se sont, de leur côté, engagés à prendre part.

LA TRAVERSEE Québec - Lévis

La traversée QUEBEC-LEVIS est encore le plus simple et le meilleur moyen d'accès des deux villes.

PROFITEZ DE SON CHARME

EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

LA TRAVERSEE DE LEVIS Limitée

J.-L. ROBERGE,
Gérant Général

L.-Maurice CARRIER,
Ass.-Gérant

BUREAU CHEF:

Marché Champlain — Québec

Québec: 2-5182 — Téléphones — Lévis: 206

EMPÊCHEZ VOTRE MAL DE REINS DE REVENIR!

Vous étiez bien fatigué il y a quelque temps et à la suite de cette fatigue un mal de reins s'est fait sentir. Grâce aux PILULES MORO, qui vous ont tonifié, votre mal a disparu. C'est très bien! Mais n'oubliez pas... vous vous fatiguez chaque jour... l'usage peut se manifester de nouveau et vos douleurs reviendront peut-être... Pour éviter tout cela, faites de temps à autre un traitement "d'entretien" de PILULES MORO. Depuis plus de 40 ans, elles conservent les forces, l'endurance, la santé aux hommes qui les emploient au premier signe de: faiblesse, manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement. Des milliers d'hommes sont prêts à prouver que les PILULES MORO peuvent vous aider!



Par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal

CULTIVATEURS?

Pour Augmenter le rendement
de Vos animaux de ferme
c'est Avec nos bons produits
les Rations "AVARD"
qu'ils Doivent être nourris

Alimentez
Vos animaux
Avec des
Rations
De chez nous



TANCREDE AVARD LTEE

36, rue Henderson,

Tél. 2-4028

QUEBEC

V...-

Dans les couloirs du Palais

MADAWASKA & AL vs DIONNE & AL :

Les juges de la Cour d'appel ont rendu un nouveau jugement interlocutoire (entre le commencement du procès et le jugement final) en cette affaire. Il est assez curieux, et, pour ceux qui n'ont pas suivi les diverses phases du procès, il est peut-être bon que nous en donnions quelques explications.

Après les procédures écrites, plus précisément au début de l'enquête, les demandeurs amendèrent leur déclaration et ajoutèrent au paragraphe 33 un long sous-paragraphe. Les défendeurs, alors, firent une motion pour particularités devant l'honorable juge Alfred Savard, afin que les demandeurs précisent davantage ce sous-paragraphe. La motion fut accordée et des détails furent fournis. Mais les défendeurs n'en furent pas satisfaits et ils en appelèrent au juge Savard qui, de fait, déclara les particularités insuffisantes. Les procureurs des demandeurs portèrent cette dernière décision devant les juges de la Cour d'appel. Ceux-ci, sur division (trois contre deux), ont rendu leur jugement la semaine dernière. Ils ne semblent pas se limiter à la question qui leur était soumise. Ils décident, si nous ne nous abusons, que le sous-paragraphe 33 n'a aucune connexité avec le paragraphe 33 et qu'il peut être enlevé sans préjudice à l'issue du procès; et ils en concluent que si on enlève le sous-paragraphe 33, il faut également faire disparaître les particularités données pour l'expliquer. Voici, d'ailleurs, le jugement, tel que rendu par le juge McDougall :

Attendu qu'après l'ouverture du procès les appelants amendèrent leur plaidoyer en ajoutant au paragraphe 33 les mots suivants: "ainsi que subséquemment à la date du contrat, au cours de son exécution et à propos des sommes à percevoir de la ville et d'une manière en rapport avec ledit contrat, son exécution et le paiement du prix de l'entreprise et des réclamations additionnelles et en vue d'influencer certains membres du Conseil municipal de la cité de Québec et ses officiers ou fonctionnaires";

Attendu qu'après cela, sur motion des intimés, les appelants furent condamnés à donner des particularités sur ledit amendement;

Attendu que, voulant se conformer au jugement leur ordonnant de fournir les dites particularités, les appelants produisirent certains détails qui furent déclarés insuffisants par le juge de la Cour supérieure;

Considérant que les dernières particularités fournies par les appelants sont insuffisantes;

Considérant, cependant, que l'amendement en premier lieu mentionné plus haut n'a aucune connexité avec le paragraphe 33 du plaidoyer tel qu'il a été d'abord fait, et peut être enlevé sans préjudice à l'issue du procès;

Considérant, donc, qu'il y a erreur dans le jugement a quo, Accueille le présent appel avec dépens; modifie le jugement a quo, et procédant à rendre le jugement qui aurait dû être rendu par la Cour supérieure, ordonne que l'amendement au paragraphe 33 du plaidoyer et les particularités fournies pour l'expliquer soient rejetés du dossier, le tout avec dépens.

AU GREFFE DE LA PAIX :

Dans notre dernière chronique, il s'est glissé une erreur. Sous le titre "Gendarme vs Jeunes Gens", nous avions parlé de jeunes gens de St-Victor qui avaient eu une escarmouche avec un gendarme. Au lieu de "St-Victor", il aurait fallu lire "St-Ephrem".

Voici la nature des dernières plaintes enregistrées au plumitif de la Paix: trois plaintes ont été prises par la Commission des Liqueurs contre des gens de Dorchester pour commerce frauduleux de liqueurs alcooliques; une par les agents de la loi Scott pour la même offense; une par la Commission des prix et du commerce, pour avoir vendu des marchandises au prix plus élevé que celui qui est fixé par la loi; une par le Revenu national, pour avoir fait défaut de faire remise de la taxe de vente; une par l'Armée canadienne pour désertion; enfin une par un particulier pour incendiat.

LES DERNIERES ACTIONS EN COUR SUPERIEURE :

- 8 novembre: Delphine Gilbert, épouse commune en biens par contrat de mariage, de Alcide Gilbert, de St-Philibert, vs Alcide Gilbert, de St-Philibert: requête pour être autorisée à poursuivre pour pension alimentaire;
- 9 novembre: Dame Cécile Ferland Cliche, épouse séparée de biens de Jean-Thomas Cliche, faisant affaire sous la raison sociale de J.-T. Cliche & Fils Enrg., comme marchand général, de St-Georges de Beauce, vs Eugène Quirion, de St-Georges de Beauce: \$150.50, sur reconnaissance de dette;
- 9 novembre: Gaston Poulin, de St-Georges de Beauce, vs François Bisson, de St-Georges de Beauce: \$200.00, en dommages;
- 9 novembre: Robert Perreault, de Beauce-Jonction, vs Tibi (alias Félix) Cloutier de Beauce-Jonction: \$500., en dommages;
- 9 novembre: Robert Perreault, de Beauce-Jonction, vs Pit (alias Alphonse) Cloutier, de Beauce-Jonction: \$500., en dommages;
- 10 novembre: François Buton, de St-Victor, vs Joseph Paquet, fils de Jean, de Sacré-Coeur de Marie: action en bornage.

ETABLIE EN 1899

CONTINENTAL

Progrès constants...

VOTRE RAISON D'ETRE SATISFAIT

Des progrès constant pendant 44 ans ont été une source d'orgueil et de profits tant pour les assurés que pour les bénéficiaires.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE Co.

BUREAU CHEF — TORONTO

J. ARTHUR EGAN Gérant de district

603, édifice Quebec Power, Québec, P.Q.

Compagnie entièrement canadienne

ABSOLUE



LA C.C.F. INSTAURERA LE SOCIALISME

CALGARY, 11 — Elu au pouvoir, un gouvernement C.C.F. repudierait l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et donnerait au Canada une constitution canadienne, a déclaré Harold Winch, chef du parti C.C.F. en Colombie canadienne, au cours d'une assemblée tenue ici mardi soir. Lorsqu'on lui demanda si la transition du capitalisme au socialisme de la C.C.F. s'accomplirait d'une façon pacifique, il répondit que lorsque la C.C.F. arrivera au pouvoir, elle entreprendra immédiatement d'instaurer le socialisme, mais qu'elle emploiera la police et les troupes pour réduire les forces quelconques qui s'opposeraient à la volonté du gouvernement C.C.F. socialiste démocratique.

Voici la nouvelle que reproduisaient, le 11 novembre courant, tous les journaux du Canada.

En rapport avec cette déclaration d'un chef C.C.F., il nous fait plaisir de citer ici quelques passages de la causerie que prononça dernièrement, à Montréal, l'hon. M. Valmore Bienvenue.

"Depuis la retentissante victoire du parti libéral provincial, en 1939, les partis stratèges de l'opposition se sont rendus compte à quel point l'idée conservatrice était discréditée dans l'opinion populaire.

"Leurs yeux se sont alors tournés vers l'extrême-droite nationaliste, et nous avons assisté à la formation du BLOC dit POPULAIRE qui reprochait aux Canadiens d'être divisés en partis politiques et leur prêchait les avantages de l'unité.

"La petite bouffonnerie à laquelle nous servons de témoins amusés et qui sert d'épilogue à cette farce politique jouée par des ambitieux, nous prouve à quel point le BLOC sait mettre en pratique les principes d'unité qu'il prône avec tant d'éloquence!

"Et voilà les adversaires du parti libéral encore une fois déçus!

"Pendant ce temps, un parti qui s'est toujours signalé par son opportunisme commence un sérieux travail d'organisation dans notre province.

"Il s'agit d'un groupement qui prêche le nivellement des classes et qui voudrait placer sur le même pied la médiocrité et la valeur... d'un parti qui croit qu'un gouvernement réussira à accomplir ce que la Nature elle-même n'a pas voulu... d'un parti qui ne veut pas admettre que le capitalisme est susceptible de s'adapter à d'excellentes réformes... d'un parti, enfin, qui en est resté aux vieilles rengaines socialistes.

"Alors que tous les moralistes s'accordent à faire consister la fonction essentielle de l'Etat dans la protection des droits, la Cooperative Commonwealth Federation, ou C.C.F., (puisqu'il faut l'appeler par son nom) voudrait profiter du pouvoir pour supprimer les droits acquis.

"Supposez que la C.C.F. prenne le pouvoir et applique une partie de son programme: par exemple, l'expropriation des industries. La période chaotique ne sera certainement pas terminée

après cinq ans et il faudra bien tenir une nouvelle élection.

"N'oubliez pas que Monsieur Coldwell lui-même, répondant à la première question du collaborateur du MacLean's Magazine, dit que ses réformes prendront toute une génération à s'accomplir, comme si notre pays, avec ses ressources naturelles si riches et ses industries si variées, pouvait se permettre d'attendre que ces messieurs de la C.C.F. aient terminé leurs plans de développement.

"Donc, nouvelle élection avant l'application complète du plan.

"Comme le peuple sera le premier à souffrir du mauvais équilibre de la situation économique, croyez-vous que la C.C.F. osera se présenter piteusement devant lui, avec le risque de voir son programme révolutionnaire supprimé par un nouveau gouvernement?"

"Tout comme le parti nazi de Hitler, la C.C.F., même si elle ne s'en rend pas compte aujourd'hui, ne peut gouverner que si elle n'a pas d'opposition. C'est vous dire que ses déclarations ultra-démocratiques sont peut-être honnêtes mais basées sur une grave erreur de jugement. D'ailleurs, un coup d'oeil sur l'histoire, — surtout contemporaine — nous renseigne sur la façon dont la liberté a été supprimée en divers pays et nous apprend un principe qu'il est grand temps de formuler: "Chaque fois que le peuple confie une nouvelle responsabilité à un Etat trop paternel, il se prive par le fait même d'une part équivalente de liberté et travaille à sa propre déchéance".

"Une fois établi en maître, le

DEVENEZ COIFFEUSE

Une des plus grandes maisons d'accessoires de coiffure, au Canada, vous offre l'avantage de réaliser votre désir. — Choix sans pareil d'accessoires pour salon de beauté, ameublement chromé, machines à permanente, neuves ou usagées. Prix en gros, pouvant convenir à toutes les bourses. Conditions de paiements faciles. Instructions gratuites avec l'achat de chaque machine quelle que soit la sorte. Pour tous renseignements, écrire à :

Maison Ulric BEDARD Liée
878, RUE ST-VALLIER,
Tél. 3-2254 — Québec

socialisme aurait pour résultat fatal de diminuer l'effort productif de chacun d'entre nous. Ne nous berçons pas d'illusions sur la nature humaine: le travail est une peine et une fatigue. On l'accomplit non par plaisir mais par nécessité. Il serait donc utopique de supposer que l'homme "socialisé" s'y livrera avec acharnement lorsqu'un Etat anonyme sera son patron, encaissera les profits et s'engagera à le faire subsister.

Pour remédier à l'incurie inévitable qui, de l'aveu même des socialistes, est la plaie profonde de leur système, la C.C.F. au pouvoir serait obligée d'user de rigueur à l'égard des récalcitrants et d'édifier des projets de véritables travaux forcés. La société deviendra donc un immense bagne et chaque citoyen un prisonnier de l'Etat!

"Ce qu'il y a de plus triste et de plus navrant dans un tel Etat, c'est que le citoyen ne possède aucune arme efficace pour faire valoir ses droits à la liberté. En effet, la socialisation de toutes les institutions financières permettra au gouvernement central de faire main basse sur les maisons de placement, de prêt et de crédit. Or, vous savez par expérience que les gouvernements imprévoyants et impopulaires tombent par manque de crédit. Vous voyez donc d'ici la force dangereuse d'un gouvernement qui serait lui-même un gigantesque monopole de finances et de crédit.

"Sous prétexte de détruire les monopoles, l'Etat exercera une véritable dictature financière et deviendra de ce fait le plus grand et le plus puissant des monopoles. Et un monopole qui ne permettra aucune attaque contre lui!

"En s'emparant de toutes les grandes industries, non seulement la C.C.F. provoquera un abaissement dangereux de la production, (et cela en entreprenant une tâche au-dessus de ses forces) mais elle fondera les Canadiens en une masse amorphe, apathique et moralement dégradée.

"Et c'est ainsi qu'au lieu de réaliser leur rêve généreux, mais impossible, d'égalité fraternelle, les utopistes transformeront notre peuple en un troupeau servile dont les chefs de la C.C.F. seront les bergers!

"La C.C.F. poursuivant un idéal chimérique, voudrait créer le paradis sur la terre, transformer le Canada en un pays où l'on ne trouverait ni pauvreté ni souffrance. Idéal sympathique, s'il en fut... mais combien irréalisable et combien dangereux à poursuivre quand on veut prendre des moyens révolutionnaires pour l'atteindre."

Café Canari

STRICTEMENT CANADIEN

CUISINE IRREPROCHABLE

Service rapide et courtois
Encourageons les nôtres

I.-R. Laliberté, Prop.
44, de la Couronne,
QUEBEC

UNE DISTRACTION A NE PAS MANQUER

Les élèves du Collège du Sacré-Coeur OFFRENT UNE

SOIREE DE FAMILLE

A L'OCCASION

DE LA STE-CATHERINE

Musique — Chant — Saynettes — gymnastique, etc...

JEUDI, LE 25 NOVEMBRE (à 8 h. p. m.)

A LA SALLE DU COLLEGE
ADMISSION : 25 SOUS

Les POTINS DU QUARTIER

Depuis une semaine, plusieurs brouillards de neige sont tombés sur la région. Ceci est encore de beaucoup préférable au temps pluvieux que nous avons eu quinze jours durant.

—Nous rappelons que les cours de secourisme se donnent tous les mercredis à l'hôtel-de-ville de Beauceville-Est, à 7h 45. Nous invitons une fois de plus la population à les suivre fidèlement afin d'être en état de prodiguer les soins aux blessés en cas d'urgence. Les cours dureront tout le mois de novembre.

—M. et Mme Jacques Belle-Isle, de Québec, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Henri-R. Renault.

—M. André Payeur et P. Eug. Busque, de Québec, ont passé la fin de semaine à Beauceville, chez des parents.

—M. P.-E. Bégin est actuellement retenu chez lui par la maladie. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

—Mlle Blanche Poulin, g.m.g., est revenue mardi soir de La Malbaie où elle a été en service pendant quinze jours.

—Mlle Jeanne d'Arc Latulippe

a passé une semaine à Beauce-Jonction, l'hôte de M. et Mme Hector Latulippe.

—M. Viateur Turgeon s'est rendu à Québec lundi pour assister à la réunion des assureurs-vie tenue au Château Frontenac.

—M. Jude Poulin a passé la fin de semaine à Montréal, par affaires.

—M. Alp. Laflamme et C.-E. Clément à St-Georges, mardi, par affaires.

—Mlle Simone Gilbert est descendue à Vallée, lundi soir, par affaires.

—M. King Poulin et son fils, Nil, a passé quelques jours à St-Nil, ont passé quelques jours à St-Joseph, chez Mme J.-O. Lé-tourneau.

—M. Chs-Emile Veilleux, de Toronto, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J.-Adélar Veilleux.

—M. Majorique Gilbert et Louis Bolduc, à St-Georges, hier soir, pour assister à l'assemblée tenue en vue de faire modifier l'horaire du Québec Central.

—M. Robert Adams de retour hier de Thetford Mines où il est allé assister aux funérailles de sa soeur, Mlle Pauline Adams.

—Mlle Jeanne d'Arc Latulippe, à St-Frédéric, l'hôte de Mlles Henriette et Catherine Labbé.

—Mlle Irène Veilleux, étudiante au Couvent de Ste-Marie, en promenade chez ses parents, M. et Mme Linière Veilleux.

—Mlle Jeanne d'Arc et M. Frédéric Latulippe, à Québec, en fin de semaine, par affaires.

ANNONCES CLASSIFIEES

A VENDRE

Belle ferme 200 acres dans les limites de la ville de Sherbrooke, avec deux maisons bien bâties, chambre de bain, eau courante partout, belle perspective pour laitier ou autre. S'adresser à :

J.-A. PARIS,
CHEMIN STE-CATHERINE,
RR. NO 1 SHERBROOKE
TÉL. 511-S-11

ATTENTION

Très belle terre avec maison, sur route nationale No 27, à vendre. Bois de commerce, grosse sucrerie, roulant y compris machines aratoires, récoltes de l'année. Bon marché. Cause de vente: maladie. Belle occasion pour prompt acheteur. S'adresser à : **Mme Vve LOUIS ST-GERMAIN,** East Clifton, Cté Compton.

ELEVEURS DE POUSSINS

Soyez assurés de recevoir vos poussins pour la prochaine saison. Protégez-vous en plaçant votre commande immédiatement. Ecrivez pour catalogue et listes de prix et achetez des poussins approuvés par le gouvernement.

Monkton Poultry Farms
MONKTON, ONTARIO

Hommes demandés

Pour vendre à domicile nos 225 nécessités domestiques. — Remède connu depuis 25 ans. Payons bonne commission, offrons primes. Catalogue illustré GRATIS. Ecrivez, Dr N.-A. Sirois Enrg., Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10\$
écrivez à **ALBERT FOURNIER**
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTRÉAL

Mlle G. ROBITAILLE
CHAPEAUX POUR DAMES
18, rue St-Jean, QUEBEC
Tél. 2-3392

Modèles exclusifs et de Grande Distinction
BAS — SACS — MAIN
Confection et réparation.

Dr L.-P. GAGNON
DENTISTE
BUREAU A BEAUCEVILLE : Mercredi-Vendredi
Ancien bureau du Dr Antonio Reny

A BEAUCEVILLE Tél. Rural 91-s-3

Dr Alonzo Jolicoeur

CHIRURGIEN - DENTISTE

Edifice RODRIGUE (En face du Pont)

RAYONS-X — ANESTHESIE AU PROTOXYDE D'AZOTE

HEURES DE BUREAU: 8h.30 A.M. A 8h. P.M.

LES MERCREDI, JEUDI et SAMEDI

POSITION DU CANADA DANS L'HÉMISPHERE

Washington. — Parlant de la position du Canada dans l'hémisphère occidental, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Cordell Hull, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que la coopération intime, amicale et sincère des Etats-Unis exprimait clairement l'attitude de ce pays envers le Dominion du Canada.

Un journaliste avait soulevé la question des relations du Canada avec les républiques américaines en faisant allusion à des rapports disant que le Canada entrerait peut-être dans l'Union pan-américaine.

M. Hull a déclaré que la question des relations du Dominion avec les autres nations américaines serait soumise à l'étude à la disposition des autres nations de l'hémisphère.

TARZAN À BEAUCEVILLE

Les prochains programmes du théâtre Beauceville comprennent des films d'un vif intérêt, entre autres "Tarzan Triumphant", un film d'aventure qui passera à l'écran les 19 et 20 novembre. Les principales vedettes de cette oeuvre sont Johnny Weissmuller et Francis Gifford. C'est un épisode de la guerre actuelle au cours duquel les Allemands envahissent la jungle mais sont repoussés par le héros.

Le 21 novembre, "Journey into Fear" tiendra la vedette. Film d'espionnage avec Joseph Cotten, Orson Welles et Dolores Del Rio comme principaux interprètes. Des espions ennemis tentent de supprimer un artillerier américain expert à cause des secrets qu'il possède mais ils trouvent que la partie n'est pas facile.

Le 25 novembre

Le théâtre local met à l'affiche pour le jeudi, 25 novembre, une production de grande réputation. Il s'agit de "Ces Dames aux Chapeaux Verts".

La jeune orpheline Arlette est recueillie par ses quatre cousines, les demoiselles Davernis, surnommées les "Dames aux Chapeaux Verts". L'espionnage d'Arlette contraste avec la rigidité compassée des vieilles filles. Arlette découvre le secret d'une affection déçue dont sa cousine Marie fut l'héroïne. Elle se met dans la tête de renouer l'intrigue entre Marie et le professeur Ulysse Hyacinthe et y réussit. Ce premier mariage entraînera celui d'Arlette avec le fils du propriétaire des Davernis. Bonne interprétation d'Alice Tissot, Marguerite Moreno, Micheline Cheirel, Larquey et Mary Berry.

NOUVEAUX MÉDECINS

Deux Beaucerons, parmi 157 candidats, viennent d'être admis à la pratique de la médecine dans toute province, pourvu qu'ils se conforment aux règlements provinciaux. C'est ce qu'a annoncé le Dr J.-Fenton Argue, registraire du Conseil Médical du Canada, à la suite des examens tenus à Halifax, Montréal, Edmonton et Vancouver, le 6 octobre dernier. Il s'agit de MM. Bernard Paradis, de St-Sébastien, et Dollard Simard, de St-Elzéar.

HABITS PRESQUE NEUFS
\$10. à \$15., plus communs \$5. à \$8. Paletots d'automne et d'hiver \$5. à \$15. Pantalons gris fer \$2.50. Bottines militaires réparées \$2.50. Sous-vêtements de laine réparés \$0.50. Couvertes blanches pour lit double \$3.50 pièce. Matelas grandeurs 3.3 et 4.6 \$4.50 à \$7.00. Belles couvertes brunes \$4.50. Orelliers, 0.35. S'adresser à **M. GILBERT, 88, ST-VALLIER, Québec, Tél. 2-7216.**

DISPARITION DE M. P.-E. TURCOTTE

St-Prosper, 16 (DNC) — Le 12 novembre, est décédé M. Paul-Emile Turcotte, époux de Marguerite Drouin, à l'âge de 22 ans.

Il laisse, pour pleurer sa perte, son épouse et un bébé, Michel; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Turcotte; ses soeurs, Mme Léo Bernier (Germaine), et Mlle Adrienne; ses frères, Lucien, Philippe et Roland; ses beaux-parents, M. et Mme Odilon Drouin; ses belles-soeurs, Mlles Madeleine, Cécile, Noëlla, Lorraine et Isabelle Drouin; ses beaux-frères, MM. Marcel, Charles-André, Antoine, Serge, Paul, Gaston et Roger Drouin.

Le service eut lieu le 15; il fut chanté par M. le curé Labrecque. La croix était portée par M. Roland Gagnon.

Le cercueil était porté par MM. Pierre, Bolduc, de Beauceville, Lucien Drouin, de Beauceville, William Veilleux, de St-Georges, Jean-Marie Vachon, de St-Prosper, Alfred Drouin, de St-Prosper, Jos. Veilleux de St-Louis.

La quête fut faite par M. Désiré Roy et M. Appolinaire Drouin. A la famille, nous offrons nos condoléances les plus vives.

Décès de Mme Emile Côté

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Emile Côté (née A. Rhéaume), de St-Côme, survenu à Québec mardi, le 16 novembre, à l'âge de 47 ans.

Les restes mortels ont été transportés à St-Côme où les funérailles auront lieu demain, 19 novembre, à 9 heures, sous la direction de la maison Giguère & Frère.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Paul-André; trois filles, Gertrude, Gisèle et Jacqueline; trois frères, Albert Rhéaume, de St-Georges, Fernando et Georges, de Saint-Côme; une soeur, Mme Edouard Roberge (Bernadette), de Saint-Agapit.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée, l'expression de nos profondes condoléances.

ALPHONSE LAFLAMME

VENDEUR D'ASSURANCE

Représentant de LA LAURENTIENNE pour le Comté de Beauce

Tél. 61

Beauceville-Est

A VENDRE OU A ECHANGER

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous : **ALBIN SAMSON, agent d'Immeubles, C. P. 627, Sherbrooke. Bureau 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.**

THEATRE BEAUCEVILLE

VENDREDI-SAMEDI — 19-20 NOVEMBRE :

"TARZAN TRIUMPHS"

Avec : JOHNNY WEISSMULLER, MAUREEN O'SULLIVAN

DIMANCHE — 21 NOVEMBRE :

"JOURNEY INTO FEAR"

Avec : JOSEPH COTTEN, DOLORES DEL RIO

JEUDI — 25 NOVEMBRE :

"Ces dames aux chapeaux verts"

Avec : ALICE THISSOT, MARG. MORENO, PIERRE LARQUEY

OEUF, FARINE, LAIT ET BEURRE PRÉCIEUX ÉPARGNÉS AVEC LA "MAGIC"



Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

À SAINT-ÉVARISTE

M. l'abbé A. Poirier, curé de St-Philibert de Beauce, récemment nommé à Saint-Evariste de Frontenac, a été installé dans sa nouvelle cure mardi, le 16 novembre. La cérémonie a été présidée par M. le chanoine Elzéar Parent, supérieur du séminaire de St-Victor.

Avant de partir de St-Philibert, M. l'abbé Poirier a été l'objet d'une belle manifestation de la part de ses paroissiens.

Bonbons Yolande
CHOCOLAT DELICIEUX
Goûtez-le et vous serez satisfait.

LES 26 ANS DE L'U. R. S. S.

Dans la nuit du 7 au 8 novembre 1917, le Congrès des Soviets réuni à Pétrograd conféra le pouvoir de gouverner la Russie au Conseil des Commissaires du Peuple et nomma Nicolas Lénine premier ministre. Le Conseil se composait surtout de Bolcheviks (du russe bolche : plus), un mot qui a été employé à toutes les sauces depuis, mais qui signifie simplement que ces membres représentaient la majorité du parti soviétique.

C'est de cette séance mémorable, tenue dans une ville où l'émeute grondait encore, que date la fondation de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Nous appelons communément Russie cette confédération de seize républiques qui réunit 169 groupes ethniques différents et dont le territoire couvre un sixième des terres du monde. La république de Russie, il est vrai comprend les trois quarts du territoire et des 192,000,000 d'habitants de l'Union, mais les Ukrainiens, les Uzbeks, les Géorgiens, les Tatares, les Kazaks, les Turcomans, les Arméniens et les autres minorités préfèrent qu'on désigne leur grande patrie par son nom officiel d'U.R.S.S.

Cette famille de peuples célèbre aujourd'hui le 26e anniversaire de sa renaissance politique. Comme au premier jour du régime soviétique, le pays est encore en guerre contre le même ennemi et à Pétrograd, qui est devenu Leningrad, on entend encore le bruit sourd du canon. La situation n'est plus la même, cependant. Le gouvernement rouge n'est plus celui qui allait dans un mois demander à l'Allemagne la paix honteuse de Brest-Litovsk; c'est un gouvernement qui exigera bientôt, avec ses alliés, la capitulation sans conditions d'un ennemi qui, pour la deuxième fois en vingt-cinq ans, a ravagé le territoire russe et tué ses habitants par millions.

Depuis le début du conflit, l'ennemi a tout mis en oeuvre pour semer le doute dans nos esprits au sujet des buts de guerre de la Russie. Il comptait sur le fait que l'U.R.S.S. et les autres pays alliés se connaissent mal et qu'il existe entre eux des divergences profondes qu'il serait inutile de nier. Les théories communistes et capitalistes sur l'organisation sociale de l'Etat sont diamétralement opposées. S'il est vrai que dans la pratique cette

différence est moins grande, sur nombre de questions importantes les Russes soutiennent qu'ils ont raison pendant que nous déclarons aussi fermement ne pas avoir tort.

Mais, au-dessus de ces questions, combien de choses peuvent nous unir! Quels que soient leurs défauts ou leurs qualités, le régime soviétique et le nôtre ont besoin, pour se développer chacun à leur façon, d'un monde où règne la paix. Quel pays peut avoir une vie intérieure saine et améliorer le sort de ses citoyens au milieu de l'anarchie internationale? Il n'y a pas de régime qui puisse conduire à la prospérité lorsque la principale préoccupation des hommes est de s'entre-tuer ou de se préparer à le faire. Pourtant, cet état de guerre est porté aux nues par nos ennemis, qui y voient la plus belle occasion pour l'homme de se réaliser complètement. Hitler et Mussolini ont formé les jeunes et dirigé toutes les énergies de leurs peuples selon ces concepts inhumains.

Voilà bien des gens avec lesquels il est impossible de s'entendre! Le gouffre qui sépare leur attitude et la nôtre dépasse l'économie politique, il porte sur l'existence même de l'homme. C'est pourquoi, il y a une semaine, à Moscou, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se sont mis d'accord pour exiger de l'Allemagne une capitulation sans conditions. On ne peut transiger avec Hitler et ses complices. Notre monde, où l'aviation a aboli les distances, est vraiment devenu trop petit pour contenir les deux camps.

La destruction complète des forces d'agression n'est que la partie négative de l'oeuvre de paix que les Nations Unies se sont engagées à mener à bien. Sur les ruines, il faudra construire un édifice qui ne sera plus à la merci des incendiaires et des éternuements. Le deuxième grand point d'entente de la conférence de Moscou a donc été l'engagement pris par les Alliés d'édifier aussitôt que possible un ordre international garanti, non plus par de bonnes intentions, mais par la puissance de leurs armes. Quant à Hitler, Mussolini et leurs suppôts, qui voulaient établir un autre "ordre nouveau", ils seront jugés et punis "même s'il faut les poursuivre jusqu'au bout du monde."

Toux DUE AU Rhume

Voici un moyen facile, éprouvé, de vous soulager

Combattez ces pénibles crises de toux et soulagez les souffrances du rhume, à la manière Vicks. Faites bouillir de l'eau. Versez-la dans un bol. Ajoutez-y une bonne cuillerée de Vicks VapoRub. Puis respirez les vapeurs médicamenteuses qui se dégagent. A chaque respiration, l'action médicamenteuse du VapoRub calme l'irritation, apaise la toux, aide à dégager la tête et les voies respiratoires... POUR AUGMENTER LE SOULAGEMENT... au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs travaille à vous apporter le bien-être pendant que vous dormez.

La décision prise à Moscou, loin de prolonger la guerre, devrait en réduire appréciablement la durée. Déjà, les bravaches doivent trembler de terreur. Dans ces conditions, il n'est pas trop hardi de souhaiter à nos alliés russes que le prochain anniversaire de leur république marque le début d'une ère de reconstruction et de paix qu'ils auront amenée et qu'ils garantiront avec nous.

IL NE FAUT PAS LACHER..

(suite de la page 14)
crue de 76% au Canada, de 62% en Australie, de 48% au Royaume-Uni et de 69% aux Etats-Unis.

Le rapport du total des prêts au total des dépôts a fléchi dans tous ces pays, a-t-il noté. Il est aujourd'hui de 24% au Canada, de 53% en Australie, de 47% au Royaume-Uni et de 27% aux Etats-Unis.

M. St-Pierre a révélé que 8,360 hommes et femmes appartenant au personnel des banques sont maintenant dans l'armée ou dans

les services auxiliaires, y compris 5,980 hommes, représentant 41% des hommes d'âge militaire qui étaient à l'emploi des banques au début de la guerre. Les banques ont maintenant à leur service plus de 17,000 femmes, alors qu'il y en avait moins de 5,200 avant la guerre.

Bien que la guerre ait accru de 64% la compensation des chèques et autres effets, qu'elle ait augmenté de 243,000 ou de 5%, le nombre des comptes de dépôts et qu'elle ait imposé aux banques l'administration de 138,000 comptes de coupons de rationnement, le nombre des bureaux de banque réguliers a été réduit de 229, soit de près de 7%.

"Dans toute opération bancaire sur le plan national, en toute circonstance o l'argent sert à l'effort de guerre, l'organisation à la fois rigoureuse et souple de notre système bancaire est un facteur efficace et toujours présent, a déclaré M. St-Pierre. Il n'est pas douteux que le public comprend et apprécie ces faits, et qu'il estime comme il convient la valeur des services que le système bancaire canadien rend au pays, en temps de guerre comme en temps de paix".

Le parfait courage consiste à faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde. — LA ROCHEFOUCAULD.

LE TRAVAIL DES INDIGÈNES

ALGER. — La quatrième Division indienne a joué un rôle important dans la prise de Tunis. A cause de la grande habileté de ces hommes, le Général Alexandre décida de les envoyer dépit les Allemands sur les côtes de la Vallée Majerda; ils furent alors transférés de la 8e Armée dans la 1ère, et avec l'aide d'une division de l'infanterie britannique, guidèrent l'assaut qui eut pour résultat la capture de Tunis. Les Indiens furent très fiers d'être présents lors de cette victoire et d'avoir forcé le Commandant en Chef allemand, le Général von Arnim, à se rendre. Ils ont tôt fait d'établir des relations cordiales avec les hommes de la 1ère Division, éblouis par les Gurkhas calmes et doux qui firent preuve d'une bonne réputation.

Récupérez pour la victoire



"Qu'est-ce qui te retient mon ami?"

LES GARS qui font pleuvoir sur l'Axe des tonnes d'explosifs n'ont pas attendu une invitation spéciale pour se lancer dans la bataille... et ils se demandent aujourd'hui ce que tu es devenu, toi. Ces types-là sont dans la mêlée: ils travaillent tous ensemble, de concert, dans les équipages aériens; chacun fait sa part.

En plus d'accomplir une tâche vraiment virile et de satisfaire ton esprit d'aventure, tu bénéficieras dans la RCAF d'un entraînement technique qui te sera très utile dans le civil après la guerre.

Si tu as à coeur de faire ta part et si tu es en bonne santé, rien au monde ne devrait te retenir. Enrôle-toi dans les équipages aériens aujourd'hui même. Sous la tutelle d'aviateurs d'expérience, tu pourras 'gagner tes ailes' en quelques mois seulement. Qu'en dis-tu mon ami?"

RCAF

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN
JOIGNEZ-VOUS AUX JOYEUX COMBATTANTS DE L'AIR

Centres de recrutement dans les principales villes du Canada. Des unités itinérantes de recrutement passent régulièrement aux autres endroits.

AC20WF

Chacun de nous, civils,
est un vrai soldat!

CONTINUONS LA BATAILLE SUR
LE FRONT ECONOMIQUE

ACHETONS DES TIMBRES
D'EPARGNE DE GUERRE

Ne dormons pas sur les lauriers du magnifique succès du 5e
Emprunt de Guerre!

Continuons de "hâter la Victoire" en maniant cette excellente arme
du civil: le timbre d'épargne de guerre.

ACHETONS-EN SANS RELACHE

Cette annonce est commanditée par des hommes
d'affaires du Québec

Il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre, dit M. Saint-Pierre

Lors de la réunion annuelle de l'Association des Banquiers tenue à Montréal jeudi dernier. — Le rôle joué par les banques en temps de guerre.

Montréal. — L'expansion de l'économie canadienne au cours de la guerre démontre que l'initiative, en régime démocratique, est efficace et apte à servir le pays, déclarait aujourd'hui M. Charles St-Pierre, président sortant de charge de l'Association des Banquiers canadiens.

A la réunion annuelle de l'Association, M. St-Pierre a fait observer que les services que les banques rendent économiquement à la nation en guerre constituent une réfutation convaincante des arguments de ceux qui réclament un changement radical et qui préconisent des systèmes qui ont failli quand on a tenté de les appliquer. La façon dont l'économie s'est développée en vue de répondre aux exigences sans cesse croissantes de la guerre atteste que le régime actuel est en état de faire face à toutes les difficultés qui peuvent se présenter, en temps de paix comme en temps de guerre, a-t-il exposé dans son discours qui marquait la fin de son second terme à la présidence de l'Association des Banquiers canadiens.

"Il est étrange, a-t-il fait observer, qu'à l'heure même où, sous le régime démocratique, l'initiative, l'industrie et la finance donnent des preuves si évidentes de leur efficacité et de leur aptitude à servir le pays, on entend les clameurs de ceux qui voudraient démolir tout cela pour y substituer des théories qui ont fait faillite partout où elles ont été essayées.

"Nous sommes fermement convaincus que, appréciant à sa juste valeur le concours qu'apporte notre système bancaire sain et sûr au bien-être de la nation et de chaque particulier, le bon sens traditionnel du Canadien saura résister à toute incitation à lâcher la proie pour l'ombre".

M. St-Pierre a rappelé l'avertissement que donnait Lord MacMillan, dans le rapport de la Commission royale qui a fait une enquête sur le régime bancaire du Canada, en 1933: "Le mécanisme de la finance est un instrument délicat; la confiance sur laquelle il repose est lente à naître, mais elle peut être détruite du jour au lendemain. Malheureusement, il n'existe pas de laboratoire où l'on puisse faire des expériences. Elles ne peuvent être tentées que sur la vie et la

fortune d'êtres humains. Et si elles échouent, elles peuvent provoquer une misère indescriptible".

"J'espère avec confiance, a ajouté M. St-Pierre, que les millions de déposants des banques partagent cette manière de voir. Les banques canadiennes ont démontré que les lois et le système qui les régissent créent un ensemble de banques concurrentes dont les services peuvent être étendus de façon à faire face à n'importe quelle crise, même à celle que provoque la guerre mondiale d'aujourd'hui. Un système aussi souple est sans doute propre à surmonter toutes les difficultés et à répondre à toutes les demandes que pourront amener les années d'après-guerre".

M. St-Pierre a exposé le rôle qu'ont tenu les banques et les services qu'elles ont rendus, en collaboration avec le gouvernement et l'industrie, dans la mobilisation complète des ressources du Canada pour la poursuite de la guerre. Il a montré en même temps comment le pays a réussi, avec le concours du système bancaire national, à financer d'une façon saine et économique l'immense développement des forces armées, de l'industrie et de la structure économique, en vue de satisfaire aux exigences de la guerre.

Les chiffres cités par M. Saint-Pierre font ressortir que la dette publique du Canada s'est accrue de 4,507 millions de dollars pendant les quatre premières années de la présente guerre tandis qu'elle avait augmenté de 2,209 millions entre 1914 et 1921. En 1914, a souligné M. St-Pierre, le taux d'intérêt moyen des emprunts du Dominion était de 3,6%; mais en 1921, après la mobilisation, il s'était relevé à 5,2%, et une bonne partie des obligations fédérales en cours à ce moment-là étaient exemptes d'impôt. A la veille de la guerre, en 1939, le taux d'intérêt moyen de la dette consolidée du Canada était de 3,5%, et il n'est plus que de 2,6% en 1943. Le résultat, c'est que l'augmentation de 133% de la dette nationale n'a entraîné qu'une augmentation de 40% dans le service des intérêts.

"Ces chiffres, a-t-il ajouté, doivent déconcerter quelque peu les gens aux tendances radicales qui vont répétant que le présent régime financier rend le service de la dette insupportable". Et il a signalé que le service de la dette nette absorbe moins de 4% des dépenses budgétaires du Dominion au cours du dernier exercice complet.

M. St-Pierre a fait remarquer que, conformément au désir du gouvernement, les banques s'abstiennent d'acheter des Obligations de la Victoire 3% au moment de l'émission. S'il en est ainsi, c'est parce que des emprunts considérables sous forme de crédit bancaire auraient une influence inflationniste et qu'il vaut mieux, par conséquent, faire souscrire les Emprunts de la Victoire par le public qui y affecte ses économies et ses revenus courants. Mais les banques coopèrent avec le gouvernement en comblant l'écart qui se produit de temps en temps entre les dépenses fédérales courantes et le produit de l'impôt et des emprunts.

Pour combler ces écarts, les banques font des avances au gouvernement sur la garantie de certificats de dépôts à l'échéance de six mois et portant intérêt au taux modique de 3/4%. Ce taux, note M. St-Pierre, se compare avec le taux de 1 1/4% que comporte un instrument de crédit identique auquel a recours le



gouvernement britannique. En Angleterre, les banques, qui ne versent que 1/2% à leurs déposants à l'épargne contre 1 1/2% au Canada, peuvent en tout temps convertir leurs certificats de dépôt en obligations du gouvernement à plus long terme et comportant un rendement supérieur. Les banques canadiennes n'ont pas ce privilège qu'elles n'ont du reste pas demandé.

M. St-Pierre a rapporté que les banques ont aujourd'hui en portefeuille une somme de 815 millions de dollars de certificats de dépôt, soit 170 millions de plus qu'il y a un an. Cela explique en partie l'augmentation de 491 millions de dollars qu'accusent les obligations fédérales et provinciales, à l'échéance de moins de deux ans, qu'elles ont en portefeuille, et dont le montant s'établissait à 1,763 millions à la fin de septembre 1943.

Mais M. St-Pierre a déclaré que le gouvernement canadien rembourse de temps en temps au

moins une partie de ses emprunts contre des certificats de dépôt et qu'ainsi il se rend aux désirs des banques qui voudraient que les emprunts de cette nature fussent restreints aux cas de nécessité absolue. Il avait exprimé cet espoir à la dernière réunion annuelle de l'Association des Banquiers.

Il a engagé vivement les Canadiens à placer le plus d'argent possible dans les Obligations de la Victoire et dans les Certificats et les Timbres d'épargne de guerre, afin de permettre au gouvernement de couvrir ses dépenses en excédent du rendement des impôts. Il a fait observer que si les Canadiens ne souscrivent pas suffisamment aux émissions de guerre, le gouvernement se trouvera contraint d'émettre plus de monnaie, et que la surabondance de la monnaie est la cause déterminante de l'inflation dont l'histoire a souvent enregistré les conséquences désastreuses.

Dans un court exposé de la situation et des services des banques, M. St-Pierre a relevé que les dépôts ont augmenté de plus de 60% depuis le début de la guerre. La somme des billets en circulation (y compris ceux de la Banque du Canada) s'est accrue de 255% et la monnaie effective (les billets et les dépôts) dont dispose le public accuse un gain de 76%. La guerre a eu pour effet d'augmenter l'emploi de 60%, le commerce canadien de

167%, le revenu national de 80% et les revenus de l'agriculture de 50%. Le budget du Dominion a décuplé et l'activité industrielle a trouvé un puissant stimulant dans les contrats de guerre dont la somme dépasse 10 milliards en quatre ans.

Les chiffres de M. St-Pierre accusent une baisse sensible dans le pourcentage d'augmentation de l'actif et des prêts courants des banques pendant la même période, soit moins de 20% quant aux prêts courants et 48% quant à l'actif. L'augmentation nette des prêts courants entre 1939 et le 30 septembre 1943, n'atteint pas la moitié de l'augmentation enregistrée en août 1941, lorsque le montant de ces prêts touchait son plus haut point. M. St-Pierre attribue cette régression aux restrictions croissantes imposées au commerce et à l'industrie répondant aux besoins de la population civile.

M. St-Pierre a comparé la situation bancaire du Canada avec celle de l'Australie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Depuis le début de la guerre, a-t-il dit, les dépôts ont augmenté de 61% au Canada, de 41% en Australie, de 43% au Royaume-Uni et de 58% aux Etats-Unis. La monnaie effective du public s'est accrue de 76% au Canada, de 62% en Australie, de 43% au Royaume-Uni et de 58% aux Etats-Unis. La monnaie effective du public s'est ac-

(suite à la page 15)

LA QUALITE EST MAINTENUE

● Depuis les débuts de la maison Penmans en 1868, la qualité supérieure a été constamment maintenue dans les Articles Tricotés portant la marque ci-dessous. A cause des restrictions de temps de guerre, nous offrons un plus petit nombre de modèles... mais la qualité Penmans qui est de tradition depuis 75 ans est toujours la même dans les articles qui sont disponibles. La répartition est faite d'une façon équitable pour chaque localité.

ARTICLES TRICOTÉS
SOUS-VÊTEMENTS
BAS
VÊTEMENTS

Penmans

P.A.7A-43F

ÉCONOMISEZ

En vous retirant aux

HÔTELS FORD

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile

Montréal
Toronto
et le
LORD ELGIN
à Ottawa

meilleures chambres \$1.50
pas plus que \$2.50 par personne

Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO., Montréal

\$2.50 à \$3.00 PAR PERSONNE PAS PLUS!

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

LEBOEUF & GRENIER LEE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Tous matériaux pour nouvelles constructions ou réparations.

DEMANDEZ NOTRE LISTE COMPLETE "Qualité d'abord" — "A votre service"

226, rue de la Couronne, Québec Télés. 3-0647 — 6718

Une loi progressive de l'hon. M. A. Godbout: L'instruction pour tous

La rentrée des classes, cet automne, voit l'application dans notre province, pour la première fois, de la nouvelle loi de l'instruction obligatoire, réclamée depuis longtemps par les éducateurs et qui apporte un complément indispensable à notre système éducationnel. Approuvée au préalable par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, où nos évêques ont voix prépondérante, cette législation progressive s'inspire du souci du gouvernement Godbout de fournir à tous les enfants le minimum d'instruction primaire indispensable. L'adoption de l'instruction obligatoire dans notre province ne marque pas, comme certains l'ont prétendu, une rupture avec le passé; c'est plutôt l'aboutissement logique de longues années de progrès qui ont vu l'éducation se répandre partout et apporter ses bienfaits dans les coins les plus reculés du Québec. Il appartenait au gouvernement Godbout, qui a si heureusement innové dans le domaine économique, depuis qu'il dirige la province, de parfaire et de compléter l'oeuvre commencée dans le camp de l'instruction publique.

Par la loi de l'instruction gratuite et obligatoire, le gouvernement inaugure un programme qui, développé progressivement, suivant les conditions particulières à chaque cas, étendra à toutes les régions de la province les facilités dont certains centres seuls avaient bénéficié jusqu'ici. La nouvelle loi reconnaît le droit de chaque enfant et de tout enfant à une instruction primaire suffisante, qui le mettra en possession des rudiments indispensables de la connaissance, qui ouvrira son esprit, formera son jugement et lui donnera le goût du perfectionnement de soi-même, qui est le grand ressort du succès dans la vie.

Ce bagage ne s'obtient pas par un bref passage de quatre ou cinq ans à l'école. L'enfant ne peut l'acquérir que par une assiduité plus prolongée à l'étude, jusqu'à l'âge de quatorze ans. C'est durant ces années de l'enfance, où le cerveau s'éveille, que l'écolier prend contact avec la vie et qu'il est à même de mettre de solides fondements à sa carrière future. Les années perdues à cet âge ne se retrouvent pas. Nos familles canadiennes-fran-

çaises, familles nombreuses, qui font la force de notre peuple, ont toujours compris cette importance de l'instruction. Sitôt qu'un enfant atteint l'âge scolaire, son père et sa mère songent à le faire instruire et le regardent avec sollicitude prendre le chemin de l'école. Car ils savent que c'est par l'instruction seule que ce jeune cerveau s'ouvrira, que les aptitudes particulières, que les goûts s'affirmeront. L'éducation familiale, les exemples reçus au foyer, les conseils paternels et maternels ne sont certes pas étrangers à la formation du caractère, mais l'instruction seule, celle que les parents n'ont pas le temps de dispenser et qui se donne d'abord à l'école primaire, met l'enfant en possession des instruments qui permettent à un homme de faire son chemin dans la vie.

Le gouvernement Godbout, en inaugurant l'instruction obligatoire, a voulu faciliter aux parents l'accomplissement du devoir sacré qui leur incombe de faire instruire leurs enfants. A ceux-ci la nouvelle loi va permettre l'accès à un enseignement primaire suffisant, dont ils seront les premiers bénéficiaires. En effet, l'instruction ainsi reçue permet à l'écolier d'aborder ensuite, suivant ses aptitudes et sur les conseils de ses parents, des études plus avancées, non seulement dans les collèges mais dans les écoles de spécialisation, écoles d'agriculture, écoles de métiers, écoles techniques, fondées elles aussi par le gouvernement et qui conduisent le jeune homme à des carrières lucratives.

L'initiative du gouvernement Godbout dans le domaine éducationnel vise donc en premier lieu au bien-être des individus. Mais la politique conçue par le premier-ministre, dans ce cas comme dans les autres, visait encore plus loin. C'est au progrès et à l'avancement de notre peuple tout entier que songeait l'hon. M. Godbout lorsqu'il exposait devant le parlement, l'hiver dernier, la loi éducationnelle qui vient d'entrer en vigueur. Dans un monde qui se transforme rapidement, où se multiplient les découvertes, les nouvelles façons de produire et de travailler, un peuple qui ne veut pas rester en arrière, disait M. Godbout, doit suivre le progrès.

L'instruction primaire aussi complète que possible, dispensée à tous les enfants, dans des conditions avantageuses qui facilitent la tâche des parents, voilà la première condition de ce progrès. Notre population l'a compris et c'est pourquoi elle accueille avec satisfaction, cet automne, l'avènement d'un nouveau régime éducationnel prometteur d'avancement et de réussite.

Catalogue gratis - 1944

Notre nouveau catalogue de linge d'hiver est maintenant prêt, demandez-le sans tarder. Spécialité : linge seconde-main et neuf, gros et détail. Avec notre Compagnie c'est satisfaction garantie ou argent remis. LA COMPAGNIE ASSH, 30 Saint-JOSEPH, Québec, P. Q.

NOUVEAU SERVICE DANS LA BEAUCE

Un représentant de la Commission d'Assurance-Chômage et du Service Sélectif National sera à St-Georges de Beauce les mardi et mercredi de chaque semaine jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute autre information, veuillez vous adresser à l'Hôtel Murtha.

Ce représentant sera à la disposition du public pour tous renseignements que l'on désirera concernant l'application de ces deux lois.

FUNÉRAILLES DE M. GUY GRONDIN

East-Broughton. — Le 2 novembre, en l'église de Sacré-Coeur de Jésus, ont eu lieu les funérailles de M. Guy Grondin, décédé à Montréal, le 28 octobre. Le défunt était âgé de 18 ans.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Odina Roy, curé de la paroisse, et le service chanté par M. l'abbé Roy, assisté de MM. les abbés Marois et Breton, comme diacre et sous-diacre.

M. Grondin laisse pour pleurer sa perte : son père, M. Napoléon Grondin; sa mère, Mme Nap. Grondin (Eva Poulin); ses frères, Dorilas, de Jogues, Ont., les sergents Jean-Roch et Gabriel, en service actif outre-mer, Marius, de Sherbrooke, Clément, du Séminaire Sacré-Coeur de St-Victor, Ghislain et Victorin; ses sœurs : Mme Edmond Hamman (Blanche-Irène), de Jogues, Ont., Sr St-Victorin (Yvette), des Srs N.-D. du Perpétuel Secours de St-Damien, Yolande, Monette, Louise et Céline, d'East-Broughton.

Portaient la dépouille mortelle : MM. Roland Lessard, Marc Fortin, Jules-Aimé Cloutier, André Turcotte, Clément Nadeau et Marc-André Nadeau.

La croix était portée par M. Laurent Jacques, et la couronne par M. Ls-Octave Rodrigue.

Une foule considérable assistait aux obsèques. Nos condoléances à la famille.

ACTIVITÉS DE L'UNITÉ SANITAIRE

Semaine du 21 novembre

Au cours de la semaine, les infirmières feront des visites à domicile aux endroits suivants : St-Côme, East-Broughton, Saint-Joseph, St-Georges et Beauceville.

Comme travail spécial il y aura :

Lundi, le 22 : Inspection médicale scolaire.

Mardi, le 23 : St-Côme. — De 2 à 3 h., à la salle du Couvent, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

St-Côme. — De 1 h. à 4 h., au "Manoir Bon Repos", clinique antituberculeuse par le Dr A. Beauchesne, clinicien.

Mercredi, le 24 : St-Joseph. — De 10 h. à midi et de 1h 30 à 3h 30, clinique antituberculeuse (examen des poumons) par le Dr A. Beauchesne, clinicien. (Chez Mme Eugène Cloutier).

East-Broughton. — De 10 h. à midi et de 2 à 4 h., au couvent de la Station, clinique dentaire par le Dr R. Giguère, clinicien.

Beauceville. — Le soir, à 7h 30, à la salle de l'Hôtel de Ville Est, cours de secourisme par le Dr C. Pomerleau, médecin hygiéniste, et démonstration par Milles Bolduc et Côté, infirmières.

Jeudi, le 25 : Inspection médicale scolaire.

Vendredi, le 26 : Beauceville. — De 2 h. à 4h 30, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

East-Broughton. — De 10 h. à midi et de 2 à 4 h., au Couvent de la Station, clinique dentaire par le Dr R. Giguère, clinicien.

Dr C. Pomerleau, D.P.H., Médecin hygiéniste

Boutons et Vers à Tête Noire - Soulagés par cet Onguent Médicinal

Que vous soyez en costume de bain ou en robe de soirée, vous serez beaucoup embarrassée par les affections de la peau et les irritations sur les épaules, le dos, ainsi que sur le visage. Pourquoi ne pas faire quelque chose pour enrayer cette condition—quelque chose qui vaut la peine. L'Onguent du Dr. Chase est un produit médicinal sur lequel vous pouvez vous fier pour clarifier les troubles de la peau de cette sorte ainsi que les démangeaisons et l'eczéma. Les mères qui sont accoutumées d'employer l'Onguent du Dr. Chase pour la peau du bébé et pour l'eczéma le trouve plaisamment doux et calmant et bientôt elles prennent l'habitude de l'employer elles mêmes pour les affections de leur peau. 60cts. la boîte. Bocal Economique, contenant cinq fois autant, \$2.00.



L'Onguent Dr. Chase

DÉCÈS LESSARD À SAINT-ODILON

St-Odilon, 16 (DNC) — Samedi, le 13 novembre, est décédé à l'âge de 20 ans, M. Adrien Lessard, fils de M. et Mme Gédéon Lessard.

Ses obsèques ont eu lieu mardi, le 16, au milieu d'une affluente de parents et d'amis.

Outre ses parents, M. Lessard laisse pour le pleurer, plusieurs frères et soeurs, à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

L'industrie et la guerre, au Canada

L'expansion de l'industrie canadienne dans les premières années de la guerre actuelle se reflète dans les chiffres publiés hier par le Bureau fédéral de la statistique.

En 1941, on comptait 26,293 établissements engagés dans les industries manufacturières et du logement, au Canada, une augmentation sans précédent si on compare ce chiffre avec les 25,000 établissements rapportés en 1938, dit le Bureau. Le capital investi s'est accru, pendant la même période, de \$3,485,683,018 à \$4,905,503,966, cependant que la valeur brute des produits canadiens montait de \$3337,681,366 à \$6,076'308,124.

Les employés de ces établissements étaient au nombre de 642,016 et recevaient des salaires annuels se totalisant à \$705,668,589 en 1938, cependant qu'ils étaient 961,178 et recevaient \$1,264,862,643 en 1941.

Tous droits réservés par Le Syndicat des Auteurs Canadiens Enrg.

SAINT-SIMON

Le 11 novembre, a été baptisé Joseph, Albert, Roger, fils de Wilfrid Morin et d'Antoinette Genesse. Parrain et marraine, M. et Mme Albert-Aimé Pouliot.

—Le 14, Joseph, Renald, Yolande, fils de Théodore Poulin et de Marie-Alice Tardif. Parrain, Alphonse Poulin; marraine, Ali-Genesse.

Au... Délice

Restaurant et Grill AUTREFOIS LE

(RIVOLI)

Table d'hôte ou à la carte

QUALITE ET SERVICE VINS ET BIERES

12, de la Fabrique,

Québec, - 2-0225

A proximité de l'Hôtel de ville

Power, Bienvenue, Lesage & Turgeon

AVOCATS

111, Côte de la Montagne, QUEBEC, P. Q.

Il y a de l'argent pour vous

DANS

"HURON CHIEF"

Pantoufles Boudoir



Un article qui se vend bien toute l'année...

LE PLUS EN DEMANDE POUR CADEAU ET UNE REELLE PROPOSITION POUR LES TOURISTES.

Ecrivez-nous pour renseignements et liste de prix.

AUSSI MANUFACTURIERS DE

MITAINES et GANTS pour ouvriers — MOCASSINS et PANTOUFLES

Huron Manufacturing Company Limited

BUREAU CHEF :

35-43, rue Buade, Québec, P. Q.

MANUFACTURES : Loretteville, P. Q.



Cartes de Noël

NE RETARDEZ PAS à donner votre commande pour vos cartes de Noël.

Nous avons un choix complet et varié à votre disposition. — Cartes imprimées à votre nom. — Aussi cartes de fêtes de toutes occasions.

SPECIAL 16 cartes **85cts**

100 feuilles et enveloppes avec impression \$2.00 (papier blanc ou bleu)

Librairie Vachon LIMITÉE

Tél. 2-7034

QUEBEC

69, rue Buade